

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3248 - JEUDI 21 JUIN 2018

IMMIGRATION

Les réfugiés rwandais appelés au respect de la législation congolaise

À l'occasion de la Journée mondiale des réfugiés célébrée le 20 juin à travers le monde, le ministre congolais de l'Intérieur et de l'administration du territoire, Raymond Zéphirin Mboulou, a invité les réfugiés rwandais vivant au Congo à se conformer à la législation en vigueur, à l'instar de ceux de la Centrafrique ayant choisi volontairement de regagner leur pays.

« Aux anciens réfugiés rwandais, le gouvernement rappelle que la clause de cessation de leur statut est devenue effective depuis le 31 décembre 2017. À cet effet, ceux qui n'ont pas été exemptés doivent se conformer à la législation en vigueur relative au séjour et à la sortie des étrangers en République du Congo ; ou se faire rapatrier dans leur pays d'origine », a-t-il déclaré, précisant que cette décision est définitive. [Page 3](#)



Une vue des réfugiés à la cérémonie

FORMATION QUALIFIANTE

Le PDCE à la rencontre des jeunes vulnérables de l'île Mbamou

Dans le cadre de sa deuxième phase, le Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) a lancé, hier, sa campagne de sensibilisation des jeunes vulnérables du district de l'île Mbamou aux opportunités qui s'offrent à eux de se former aux différents métiers. Cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais, ce projet

dont la première phase concernait essentiellement les villes de Brazzaville et Pointe-Noire vise à donner la chance aux jeunes vivant dans les zones périphériques de ces deux grandes agglomérations d'apprendre un métier. La formation porte sur plusieurs filières parmi lesquelles la coupe et couture, la coiffure, le carrelage, l'électricité, la soudure et l'agropastorale. [Page 5](#)



Les chefs de quartier lors de la sensibilisation avec la délégation du PDCE (Adiac)

LUTTE CONTRE LA TORTURE

L'Acat plaide pour le respect des garanties judiciaires

En rapport avec la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture célébrée le 26 juin, l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat)-Congo, une organisation non gouvernementale, appelle à la mobilisation des différents acteurs afin de poursuivre la lutte contre l'impunité des acteurs de sévices lors des interpellations judiciaires. En vue d'un renforcement des synergies pour le respect des garanties judiciaires au Congo, l'ONG plaide en faveur d'un échange avec des partenaires techniques et institutionnels. [Page 5](#)

ACTION HUMANITAIRE

La Turquie assiste les déplacés du Pool

L'appel à la solidarité lancé au mois de février dernier par le gouvernement congolais et les Nations unies porte ses fruits. Après l'Union européenne, le 18 juin, l'ambassadeur de la Turquie au Congo, Can Incesu, a remis le 19 juin à Mayama, des vivres aux personnes déplacées du Pool, en présence de la ministre en charge des Affaires sociales, Antoi-

nette Dinga-Dzondo, du représentant adjoint du Programme alimentaire mondial, Koffi Akakpo, et des autorités départementales.

« Je suis heureux d'être ici avec vous pour montrer la solidarité de la Turquie et de la communauté internationale », a déclaré le diplomate turc. [Page 4](#)



Can Incesu remettant un échantillon du don à Antoinette Dinga-Dzondo

ÉDITORIAL

Poursuivre

Page 2

EDITORIAL

Poursuivre

Même si une telle idée semblera folle à certains d'entre nous étant donnée la hauteur des obstacles à franchir pour repartir du bon pied sur la voie de l'émergence, le Congo, notre Congo, ne doit pas dévier d'un pouce dans la réalisation des grands travaux d'infrastructure qu'il a engagés au lendemain des guerres civiles de la fin du siècle dernier. A échéance de quelques années, en effet, c'est l'achèvement de ce programme qui fera de lui l'un des pays les plus dynamiques de l'Afrique en général, de l'Afrique centrale en particulier.

Qu'il s'agisse des centres de santé et des hôpitaux, des écoles et des universités, des routes et des autoroutes, des voies de chemin de fer, des lignes électriques à haute et moyenne tension, de la fibre optique, des ports, des gares et des aéroports, des centres administratifs, la liste est longue mais très précise des travaux qui doivent être achevés si nous voulons que la modernité ne soit pas un slogan mais une réalité bien tangible dont chacun de nous profitera à la place modeste ou éminente qu'il occupe dans la société.

Si nous évoquons ici cette question, c'est parce que la tentation est forte aujourd'hui, au sein de l'opinion publique, de rejeter sur le programme des grands travaux la responsabilité des problèmes financiers que nous devons résoudre. Une tentation qui conduit même certains, et non des moindres, à prôner publiquement l'arrêt ou la suspension pure et simple de ce programme alors même que celui-ci n'est pas achevé.

Poursuivre l'équipement de notre pays dans tous les domaines alors qu'il doit mettre de l'ordre dans sa gouvernance interne et réduire drastiquement ses finances publiques afin de restaurer l'équilibre exigé à juste titre par le Fonds monétaire international n'est pas mettre en péril l'économie nationale, mais au contraire garantir que le redressement de celle-ci profitera à chacun d'entre nous, où qu'il vive sur le territoire national.

Il suffit pour s'en convaincre de parcourir aujourd'hui ce même territoire et de voir comment les zones les plus éloignées des grandes cités sont sorties de leur isolement et s'emploient maintenant à développer leurs activités dans tous les domaines.

Les Dépêches de Brazzaville

ECONOMIE NUMÉRIQUE

La cyber législation congolaise quasiment disponible

Le directeur général du développement de l'économie numérique, Guy-Roland Ntsimba, a annoncé, le 20 juin à Brazzaville, que les projets de textes qui constitueront l'arsenal juridique destiné à mieux réguler le secteur ont reçu des avis favorables de la Cour suprême.



Guy-Roland Ntsimba lors d'un entretien avec Adiac TV

« Nous nous attelons avec le cabinet du ministre de tutelle à la dernière lecture de ces textes en projet, avant leur transmission au gouvernement. Nous osons croire que d'ici à la fin de l'année, ces textes seront adoptés par le parlement et promulgués par le président de la République », a déclaré Guy-Roland Ntsimba, lors d'un entretien sur le sujet.

Le directeur général n'a pas souhaité évoquer les causes ayant retardé l'aboutissement de ces textes qui doivent régir la cyber législation au Congo. Il a néanmoins rappelé que ces avant-projets de textes portent sur la cybersécurité, les transactions électroniques, la protection des données à caractère personnel et la lutte contre la cybercriminalité.

Le cadre juridique actuel ne favorise pas l'implémenta-

tion de certains services sur internet, d'une part, et limite la responsabilité de l'Etat dans la protection des citoyens, du tissu économique, dans l'anticipation des menaces et la répression des actes et auteurs délictueux, d'autre part.

Ces documents attendus devraient encourager l'essor d'une véritable économie numérique tel que sou-

haité. Guy-Roland Ntsimba a, au cours de l'entretien, souligné la nécessité pour le parlement de ratifier la convention de l'Union africaine sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel, traité dit de Malabo.

Si la cyber législation constitue l'un des piliers sur lesquels la direction générale de l'économie numérique devra assoir son action, Guy-Roland Ntsimba n'est pas muet quant à la mise en place du e-gouvernement pour que le Congo entame sa cyberstratégie. « Ce projet prévoit la création de deux organes essentiels pour nous accompagner dans la mise en œuvre de cette politique. Il s'agit d'un comité permanent du numérique et d'un réseau des DSI des administrations publiques », a-t-il expliqué.

C'est grâce à un financement de la Banque africaine de développement, dans le cadre du projet CAB, a annoncé Guy-Roland Ntsimba, que va être implémentée une plate-forme de e-gouvernement. Une concertation est, d'ailleurs, prévue dans les prochaines semaines avec tous les acteurs afin de mener à bien ce projet. « Il est temps que les administrations publiques arrêtent de développer individuellement le e-gouvernement. Le tout

doit se faire dans un grand projet afin de respecter l'interopérabilité des réseaux et de disposer d'une infrastructure unique pour le gouvernement », a averti le directeur général du développement de l'économie numérique.

Instituée récemment par décret, la direction générale du développement de l'économie numérique a pour missions, entre autres, d'élaborer et mettre en œuvre la politique nationale de l'économie numérique au Congo, la promotion de la gouvernance de l'internet, la valorisation du patrimoine virtuel, la création et le développement des entreprises numériques ainsi que le développement des incubateurs d'entreprises.

Quentin Loubou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

IMMIGRATION

Les anciens réfugiés appelés à se mettre en règle

Au cours d'une cérémonie le 20 juin, commémorant la Journée internationale des réfugiés, le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a invité les Rwandais réfugiés au Congo à se conformer à la législation en vigueur.

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation a martelé: « Aux anciens réfugiés rwandais, le gouvernement rappelle que la clause de cessation de leur statut est devenue effective depuis le 31 décembre 2017. À cet effet, ceux qui n'ont pas été exemptés doivent se conformer à la législation en vigueur relative au séjour et à la sortie des étrangers en République du Congo, ou se faire rapatrier dans leur pays d'origine. Cette décision est définitive ».

Par ailleurs, Raymond Zéphirin Mboulou a rendu un hommage digne aux six cent quarante-huit réfugiés centrafricains qui ont « courageusement » choisi de retourner volontairement dans leur pays d'origine, notamment dans les zones où les conditions de sécurité sont déjà réunies. La quête de la restauration de la paix et de la sécurité en République centrafricaine devrait constituer, a-t-il ajouté, « un engagement permanent de la communauté internationale ». À tous ceux qui répondent aux critères universellement reconnus en matière de protection de réfugiés, le ministre de l'intérieur a assuré que le gouvernement congolais reste attaché à sa tradition d'hospitalité envers eux. Raymond Zéphirin Mboulou a, en outre, re-



Le ministre de l'Intérieur remettant des prix aux lauréats du concours / crédit photo adiac

mercié la représentation du Haut-Commissariat des Nations unies au Congo (HCR) pour « l'exemplarité de leur collaboration » et a adressé ses remerciements à tous les donateurs pour leur appui multiforme aux efforts du gouvernement et du HCR. Enfin, il les a encouragés à maintenir ce lien humanitaire pour « le réconfort des personnes réfugiées à travers le monde, en général, et le Congo, en particulier ».

Après avoir remercié le président de la République et la population congolaise pour leur hospitalité, le représentant des réfugiés, Achille Honoré Kobossina, a appelé à l'aide au regard de nombreuses difficultés rencontrées dans la prise en charge en matière de soins de santé, la suppression des bourses d'études, etc.

Toutes ces situations, a-t-il regretté, ont entraîné des conséquences « déplorables » au sein des communautés des réfugiés, à savoir la prostitution chez les filles et le banditisme chez les garçons. Toutefois, il a exhorté tous les réfugiés à conjuguer les efforts pour créer les conditions de vie harmonieuses avec la population hôte, en mettant en place des stratégies d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement. Pour sa part, le représentant du HCR au Congo, Cyr Modeste Kouamé, a exprimé la disponibilité de cette institution à porter assistance aux réfugiés dont le nombre ne cesse d'atteindre des chiffres impressionnants ces cinq dernières années. En dépit des résultats « satisfaisants » dans la collaboration du HCR avec le Congo, il n'a

pas manqué de rappeler des chantiers importants à finaliser, parmi lesquels l'application effective de la clause de cessation du statut de réfugié à l'endroit des Rwandais, qui est entrée en vigueur le 31 décembre 2017, et le protocole d'accord signé en novembre 2017. En cette journée mondiale des réfugiés célébrée sur le thème « Ensemble avec les réfugiés », le secrétaire général des Nations unies a appelé le monde entier à faire preuve « d'unité et de solidarité ». Il s'est dit profondément préoccupé de voir que « de plus en plus souvent, les réfugiés ne bénéficient pas de la protection dont ils ont besoin, et à laquelle ils ont droit ».

António Guterres a indiqué, dans son discours lu par la coordonnatrice du système des Nations unies par intérim: « Nous devons établir le régime international de protection des réfugiés. Cette année, un pacte mondial sur les réfugiés sera présenté à l'Assemblée générale des Nations unies. Ce sera l'occasion d'avancer sur cette question et de reconnaître tout ce que les réfugiés apportent aux sociétés qui les accueillent. Tant qu'il y aura des guerres et des persécutions, il y aura des réfugiés ».

La cérémonie a été également marquée par la remise des prix aux jeunes lauréats des concours de dessin et de poésie ainsi que par une exposition-vente des tableaux de peinture faits par des enfants réfugiés. On pouvait aussi admirer quelques objets de couture et de la pâtisserie.

Yvette Reine Nzaba et Yannick Mamboundou Likibi (stagiaire)

INFRASTRUCTURES

Les tours jumelles de Mpila suscitent l'admiration du public

Bâties à la lisière du majestueux fleuve Congo, les deux immeubles de trente niveaux chacun fascinent la population. Les travaux d'installation des murs rideaux, entrepris depuis quelque temps, ont dévoilé l'éclat architectural des gigantesques édifices trônant sur le site de l'ex-Chacona, à Mpila.

Les deux immeubles modernes sont érigés au nord-est de Brazzaville. Ils offrent une vue pittoresque du fleuve Congo et des îlots adjacents, de même que celle de la capitale congolaise et de Kinshasa, en République démocratique du Congo (RDC). « Ces tours viennent modifier la physionomie de la zone dont une partie a été endommagée par les explosions du 4 mars 2012. Elles se trouvent dans une position stratégique et ne cessent de susciter l'admiration des passants », estime un habitant de Mpila qui salue le gouvernement pour le choix du site.

« Le chantier a créé des emplois en mobilisant beaucoup de jeunes. D'autres emplois seront créés lors de l'exploitation de l'édifice qui ne manquera pas de drainer les touristes », ajoutait-il. A quelques encablures du site, se trouve le débarcadère fluvial de Yoro, où accostent de petites embarcations desservant les localités de la partie septentrionale du pays. Lieu de brassage et d'échange de la population des deux Congo, Yoro est également le point de chute des pêcheurs. Ce port sera aménagé dans le cadre de la coopération entre le Congo et le Maroc.

« Ces tours sont une bonne chose car, leur présence apporte de la valeur à Mpila. Avec le projet de construction du nouveau quai à Yoro, notre quartier deviendra de plus en plus visité. Cela permettra de tourner la page sombre des événements passés », confie Jacques, un docker à Yoro. Construites sur un espace de 121, 800m², ces tours jumelles serviront de centre commercial. Au niveau de chacune d'elles, un compartiment est réservé aux infrastructures, avec quatre



L'une des deux tours jumelles de Mpila, à Talangai

niveaux reliant les deux immeubles via un appendice. Dans l'un des immeubles, plusieurs étages seront réservés aux bureaux, tandis que l'autre abritera un hôtel cinq étoiles de trois cent quarante-neuf chambres avec une vingtaine de suites présidentielles, des suites ministérielles et des chambres standards. Les travaux de l'ouvrage, lancés en 2015, sont effectués par la société chinoise Beijing construction engineering group. Le gros œuvre ayant été réalisé, l'heure n'est plus qu'à la décoration, aux aménagements extérieurs et aux travaux connexes. Ces tours jumelles viendront s'ajouter au chapelet des ouvrages construits au Congo grâce à la coopération chinoise. Les deux pays sont depuis 2016 liés par un partenariat stratégique global, couvrant plusieurs domaines d'activités.

Hormis ces immeubles, la zone de l'épicentre des explosions de Mpila a été reconstruite avec l'appui des partenaires du gouvernement dont la Chine.

Christian Brice Elion

PACTE DE MILAN

Les gestionnaires des villes francophones veulent d'un réseautage renforcé

Les maires francophones ont formulé, le 14 juin à Kintélé, huit recommandations contenues dans la déclaration de Brazzaville parmi lesquelles la consolidation d'un réseau africain des villes signataires renforcé par la participation des communes autour des directives sur la politique alimentaire urbaine.

Les gestionnaires des collectivités francophones ont résolu de renforcer le partenariat entre les administrations locales et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Fao). Afin de mettre en place des actions locales, ils préconisent également de promouvoir une action structurante en faveur des politiques alimentaires urbaines, à travers des schémas directeurs ou plans de développement des municipalités. Pour ces maires, la prise en compte de la dimension foncière et de la sécurisation dans l'élaboration des plans d'urbanisation est aussi préconisée. Ils revendiquent la facilitation de l'accès aux moyens de production, au financement et au renforcement des capacités des ressources humaines. Pour préserver les citoyens contre d'éventuelles maladies, les maires recommandent aussi la prise en compte de l'innocuité des aliments et l'amélioration des conditions d'hygiène des aliments tout au long de la chaîne des valeurs.

Ils exhortent à promouvoir les moyens de conservation des produits alimentaires pour minimiser les pertes et les gaspillages alimentaires. Et, à l'unanimité, les maires et délégués des villes francophones ont recommandé de prendre en compte les jeunes et les technologies de l'information ainsi que de la communication dans la conception des systèmes

alimentaires urbains.

Par ailleurs, les gestionnaires des villes francophones sont déterminés à surmonter de nombreux défis, notamment la croissance démographique, l'exode rural, l'impact des changements climatiques sur certains cours d'eau et l'avancée du désert, l'urbanisation croissante, l'approvisionnement alimentaire des villes et la planification urbaine.

Dans le cadre de l'amélioration de leurs innovations et de la prise des initiatives, les maires des villes francophones sont résolus à appuyer la transformation et le développement des marchés. Ils œuvreront pour le partage d'expériences entre les villes et la création des cellules de gestion des questions alimentaires.

Ultérieurement, les maires de ville francophones pourront poursuivre leurs réflexions à la pression foncière, la cantine scolaire, le financement et la gestion des déchets. Ils ont enfin souhaité l'adhésion d'autres municipalités francophones au pacte de Milan.

« Ces conclusions confirment l'intérêt des villes francophones d'Afrique à jouer leur partition pour l'éradication de la pauvreté et la lutte contre la faim. Vous avez posé les bases du vivre mieux qui côtoiera désormais le mieux manger », a indiqué Charles Nganfouomo, ministre congolais délégué auprès du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation.

Rappelons que le forum des maires francophones a réussi à regrouper les collectivités d'Abidjan, Brazzaville, Dakar, Douala, Kinshasa, Loudima, NDjamena, Kintélé, Niamey, Nouakchott, Ouesso, Pointe-Noire, Yaoundé et l'association des municipalités du Mali.

Fortuné Ibara

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Une formation des femmes sur la gestion de projet

Dans le cadre de son projet « Promotion des droits et autonomisation socio-économique des femmes et filles vulnérables », l'association Azur développement, avec l'appui financière de l'Union européenne (UE), s'est engagée à renforcer les capacités techniques d'une vingtaine de participantes, membres ou travaillant pour les organisations de femmes des départements de Brazzaville, Bouenza et Pointe-Noire.

Un atelier de formation et de mobilisation des ressources pour les organisations de la société civile de femmes a été ouvert, le 19 juin à Brazzaville, par la représentante de la direction départementale de la Santé, Alice Ibomba Kaba. Cette rencontre de quatre jours est l'occasion, entre autres, d'aider les participantes à comprendre le cycle d'un projet et ses différentes étapes ; améliorer leurs connaissances sur la rédaction d'un projet, dans l'élaboration du cadre logique et le suivi des indicateurs ainsi qu'en suivi et évaluation.

« En effet, la situation des femmes et jeunes filles issues des milieux défavorisés, victimes des violences de toutes natures, ainsi que celles des séropositives et des femmes et jeunes filles déplacées du Pool, qui sont les principales bénéficiaires de ce projet, a toujours été l'une des préoccupations majeures du gouvernement de notre pays et, en particulier, de la structure ministérielle que je représente ici », a déclaré, dans son mot d'ouverture, Alice Ibomba Kaba. Intervenant à son tour, la directrice exécutive de l'association Azur développement, Sylvie Niombo,

a insisté sur l'intérêt de cette session. « Pour nous, organisations de femmes, cette formation est une opportunité d'apprentissage et d'échanges sur l'élaboration et la gestion de projet, le suivi et l'évaluation, ainsi que la mobilisation des ressources pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour l'amélioration des conditions de vie des femmes et filles », a-t-elle rappelé aux participantes.

Financé par l'UE, ce projet s'inscrit également dans le cadre de la réduction de la vulnérabilité des femmes et des filles par l'accès aux services de santé sexuelle et de la reproduction, et leur autonomisation économique. Ainsi, quatre mille femmes et deux mille jeunes filles, trois mille hommes et garçons bénéficieront de ce projet. Celui-ci cible spécifiquement les femmes et jeunes filles victimes de violence, séropositives, économiquement défavorisées et les déplacées des zones de crise du Pool.

D'autres activités seront organisées, notamment celles de formation, de sensibilisation et de promotion des services de santé sexuelle et de la reproduction, et du VIH/sida offertes par les centres de santé dans dix localités de la Bouenza.

Rappelons que ce projet permettra à cinq cents jeunes filles et femmes vulnérables sensibilisées de bénéficier des opportunités de formation, des kits d'installation et des activités génératrices de revenus, afin qu'elles deviennent autonomes.

Guillaume Ondzé

VIE ASSOCIATIVE

La JCI sensibilisera les élèves au projet « Une école, un drapeau »

L'initiative vise notamment à implanter le drapeau national dans les écoles afin de revaloriser l'instruction civique et d'informer les élèves du bien-fondé des symboles de la République.

L'association la Jeune chambre internationale (JCI) M'Foa La Verte a exprimé, le 19 juin à Brazzaville, son intention de continuer à œuvrer, courant cette année, pour le projet dénommé « Une école, un drapeau ». Ce projet, selon l'association, vient en appui au travail qu'entreprend, depuis des années, le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique. Il date de 2013 et sera actualisé cette année.

Dans les écoles publiques, la JCI s'attèlera à l'éducation civique en instruisant également les élèves sur le bien-fondé des symboles de la République. Constitués d'un emblème national (ou drapeau), d'un hymne national, de la langue officielle, des armoiries et d'une devise, les symboles de la République sont l'expression de la souveraineté de l'Etat. Ils rappellent aux citoyens les fondements de la création de cet Etat et leurs devoirs.

Pour rappel, la JCI œuvre pour une jeunesse responsable, cultivée et épanouie pour l'avenir de notre pays. En 2017, elle avait lancé le projet « Moi la Jeune fille », chargé de sensibiliser les jeunes filles aux méfaits des grossesses précoces. « Dans nos familles, le sujet sur la sexualité est souvent tabou et les enfants le découvrent dans la rue et ne sachant quel comportement adopter;

les filles, par exemple, sont souvent confrontées à des réalités telles qu'elles sont mères très jeunes et exposées à toutes sortes de maladies sexuellement transmissibles », a indiqué Fabrice Andropov



Fabrice Andropov Agnangoye Hossie, président local 2018 de la JCI M'Foa La Verte (Adiac)

Agnangoye Hossie, président local 2018 de la JCI M'Foa La Verte.

Une étude de l'Association congolaise pour le bien-être familial montre, en effet, qu'au Congo, parmi les jeunes mères, 31,3% ont connu leur première grossesse entre 14 et 15 ans.

F.I.

ASSISTANCE HUMANITAIRE

La Turquie au chevet des déplacés du Pool

L'ambassadeur turc au Congo, Can Incesu, a remis officiellement le 19 juin, à Mayama, des dons de vivres à la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, Antoinette Dinga-Dzondo.



La distribution du don aux bénéficiaires/Adiac

Dans le cadre du plan humanitaire 2018 en faveur des personnes déplacées dans le département du Pool et de la Bouenza, le gouvernement de Turquie, à travers son agence de coopération et de développement Tika, a mobilisé des dons composés essentiellement des vivres destinés à ces personnes. S'exprimant, en présence du préfet du département du Pool, Georges Kilébé, le sous-préfet de Mayama, Bernard N'Doulou, a salué les initiatives du gouvernement ainsi que de ses partenaires techniques et financiers au développement pour la résolution de cette situation humanitaire. « Le district est en paix et la population vaque librement à ses occupations », a-t-il affirmé, fustigeant les réseaux sociaux qui relaient, d'après lui, des informations négatives sur Mayama.

Il a, par ailleurs, rendu hommage au président de la République qui, grâce à son implication personnelle et sa sensibilité de cœur, a permis au département du Pool de retrouver la paix et à la population de regagner les localités respectives. « La population de Mayama, comme celle du Pool en général, vit à 90% des activités agricoles lui permettant de subvenir aux besoins de la famille. Elle sollicite des outils aratoires et des semences agricoles pour relancer les activités », s'est ainsi exprimé Bernard N'Doulou, au nom de la population de sa sous-préfecture. L'ambassadeur de Turquie au Congo a, de son côté, marqué la satisfaction de son pays à apporter une aide humanitaire à la population du département du Pool et celle de Mayama en particulier. « Je suis très heureux d'être ici avec vous pour montrer la solidarité de la Turquie et la communauté internationale », a assuré Can Incesu.

Réceptionnant un échantillon de

ce don, en présence du représentant adjoint du Programme alimentaire mondial au Congo, Koffi Akakpo, et des autorités locales et départementales, Antoinette Dinga-Dzondo a réitéré à la population le message de paix du président de la République qui l'invite à vivre en paix. La ministre a également annoncé le lancement, sous peu, des activités de relèvement précoce. En effet, dès qu'elles seront lancées, ces activités permettront de soutenir la réintégration des personnes déplacées rentrées chez elles ainsi que celles restées sur place. Une mesure salutaire pour des centaines de personnes qui avaient pris d'assaut l'enceinte de la sous-préfecture. A Mayama, la ministre et sa suite ont assisté à la distribution des vivres (riz, huile, poissons salés, lentilles, sel) et non vivres (couverture, casseroles, jerrycane) aux bénéficiaires. C'est pour la première fois que cette population bénéficie d'une assistance humanitaire du gouvernement et de ses partenaires.

Notons qu'après la signature, en décembre 2017, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et les représentants du pasteur Ntoumi, la vie a repris son cours à Mayama qui compte dix quartiers et vingt villages. Près de cinq mille personnes ont déjà regagné leur domicile. Profitant de cette mission humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo a échangé avec une délégation des ex-combattants ninjas du pasteur Ntoumi. « Sur la cohabitation force publique-ex-militaires et population, nous n'avons rien à déplorer », a déclaré un habitant de Mayama.

Après Mayama, les opérations d'assistance humanitaire vont se poursuivre dans les sous-préfectures de Kimba, Kindamba et Vindza.

Parfait Wilfried Douniama

SOUS-PRÉFECTURE DE L'ÎLE MBAMOU

Les responsables souhaitent une formation agropastorale pour les jeunes

Les chefs de village du district ont salué, le 20 juin, l'initiative du Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE) pour avoir associé, en cette deuxième phase, leur localité.

L'équipe du PDCE, conduite par David Anga, est allée rencontrer les chefs de village du district de l'Île Mbamou, en présence du sous-préfet, Joël Ngatongo. L'objectif a été de les informer de la campagne de sensibilisation et de mobilisation des jeunes vulnérables, lancée le 5 juin, à Brazzaville, dans le cadre du projet cofinancé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais.

Le projet est à sa deuxième phase de réalisation dans les deux grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire. Il consiste à inscrire gratuitement les jeunes âgés de 16 à 30 ans, ayant abandonné l'école, dans les différents centres retenus,



Les chefs de quartier lors de la sensibilisation avec la délégation du PDCE (Adiac)

a expliqué le chef de mission, David Anga.

La sélection sera faite par la Banque mondiale, selon les critères exigés par le projet. Les jeunes seront enrôlés à Brazzaville, du 27 juin au 3 juillet, aux gymnases Maxime-Matima à Makélékélé, Henry-Elendé à côté du stade Massamba-Débat, Nicole-Oba à Talangaï, et au centre de formation professionnelle

Don-Bosco, à Djiri.

A Pointe-Noire, ils seront recrutés du 5 au 11 juillet dans les centres de formation professionnelle Madre-Morano Tié-Tié, Ngoyo, les centres de formation d'apprentissage ainsi qu'à la mairie de Mongo Mpoukou.

La formation se déroulera dans plusieurs filières, notamment la coupe-couture, la coiffure, le car-

relage, l'électricité, la soudure, la filière agropastorale, la formation fondée sur l'alphabétisation fonctionnelle et l'apprentissage, pour les jeunes déscolarisés et bien d'autres. Le sous-préfet Joël Ngatongo a loué l'initiative avant de rappeler à la délégation que l'Île Mbamou a été toujours marginalisée dans la réalisation des projets. Il a assuré que les chefs de village feront leur mission de sensibilisation, en véhiculant l'information à tous les jeunes désireux d'apprendre un métier, afin de se faire enrôler à Brazzaville. Le chef du village Konda, Alain Jules Alangamoye, a indiqué que le projet était la bienvenue dans le district de l'Île Mbamou. « Nos enfants ont été toujours marginalisés dans la réalisation des projets. Cette fois-ci, la prise en compte de l'Île Mbamou donnera la chance aux jeunes qui ont

bel et bien envie d'apprendre dans le domaine de l'agropastorale », a-t-il souligné.

L'idée de la filière agropastorale a été également appuyée par le suppléant du député de cette localité, Joseph Ofounda. Selon lui, cette filière permettra aux jeunes de pratiquer l'élevage et la pisciculture à la fin de leur formation.

Quant à Gilbert Bouniabeka, chef du village Nzeté, il a encouragé les personnes vivant avec handicap à faire également partie du projet. Selon lui, cette catégorie de personnes vulnérables sera conduite par les parents à Brazzaville, au centre de collecte. « Être handicapé ne veut pas dire que la vie s'est arrêtée. Ils doivent apprendre et servir comme toute personne en vue de contribuer au développement de l'économie du pays », a-t-il exhorté.

Lydie Gisèle Oko

LUTTE CONTRE LA TORTURE

L'Acat-Congo plaide pour le respect des garanties judiciaires lors des interpellations

En rapport avec la Journée internationale de soutien aux victimes de la torture, qui sera célébrée le 26 juin, l'organisation non gouvernementale entend mobiliser les différents acteurs afin de poursuivre la lutte contre l'impunité des tortionnaires.

La journée internationale dédiée aux victimes de la torture, marquant l'entrée en vigueur de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le 26 juin 1987, sera une occasion de montrer un soutien à ces victimes. Au Congo, la cérémonie prévue au Centre d'information des Nations unies se déroulera sur le thème « Renforcement des synergies pour le respect des garanties judiciaires : un pari gagnant pour l'Etat et la société civile en République du Congo ». En effet, près d'une quarantaine de personnes venues de la société civile, de l'administration de la justice, de la presse et des milieux politiques sont attendues.

Pour l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Acat) Congo, cette rencontre permettra également d'encourager et de consolider la conscience politique et globale du mouvement contre la torture telle qu'inscrite dans les nouveaux codes et d'évaluer la situation en temps réel sur ce qui a été fait par les différents intervenants de la chaîne pénale dans le pays, depuis 2017. Au programme de cette journée, des communications portant, entre autres, sur la problématique du respect des garanties judiciaires lors de la phase d'interpellation d'un suspect par la police ; l'assistance aux victimes de la torture : réalités et perspectives ; la synergie des corps professionnels à l'épreuve du protocole facultatif à la convention contre la torture.

« Ce 26 juin, dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet triennal au Congo, qui vise le respect des garanties judiciaires en vue de réduire la surpopulation carcérale, l'Acat-Congo souhaite échanger avec ses partenaires techniques et institutionnels sur le renforcement des synergies pour le respect des garanties judiciaires : un pari gagnant pour l'Etat et la société civile en République du Congo », annonce un communiqué, précisant que ce sera aussi l'occasion de montrer aux victimes de torture que les défenseurs des droits de l'homme les accompagnent dans leur combat pour la justice et l'impunité, de faire échos des activités de l'Acat-Congo auprès des autorités nationales, et de sensibiliser l'opinion publique.

Selon cette organisation non gouvernementale membre de la Fédération internationale de l'action des chrétiens pour l'abolition de la torture (Fiacat), en dépit des conventions ratifiées par le Congo, les mauvais traitements assimilables à de la torture sont identifiés dès les premiers instants de l'interpellation et pendant la détention. « Pour l'Acat-Congo et la Fiacat, cette journée est l'occasion d'une prise de conscience de responsabilité collective des acteurs de la chaîne pénale. Elle doit inciter les pouvoirs publics, les agents de l'Etat, qu'ils soient du milieu judiciaire, pénitentiaire ou des forces de l'ordre, à réfléchir ensemble à la problématique de la pratique de la torture au Congo et au moyen d'agir conjointement pour enrayer cette pratique, que ce soit lors des interpellations ou en détention », conclut le document.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

L'addiction aux jeux vidéo reconnue comme une maladie

La dépendance à des ordinateurs, appareils mobiles ou consoles de jeu, fait plus de mal au corps humain, au même titre que la cocaïne ou les jeux d'argent, a-t-on appris le 18 juin, auprès de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



L'institution internationale avait publié, dès janvier dernier, une définition de l'addiction, en annonçant cette reconnaissance comme maladie. Ce qui a fait que le « trouble du jeu vidéo » a intégré la 11^e version de la Classification internationale des maladies (CIM, en anglais ICD), première mise à jour globale de cette nomenclature depuis le début des années 1990.

« La personne joue tellement que d'autres centres d'intérêt et activités sont délaissés, y compris le sommeil et les repas (...). Après avoir consulté des experts dans le monde entier, et avoir examiné la littérature de manière exhaustive, nous avons décidé que ce trouble devait être ajouté », a expliqué le directeur du département de la Santé mentale et des toxicomanies de l'OMS, Shekhar Saxena.

L'OMS considère ce trouble comme étant « un comportement lié à la pratique des jeux vidéo ou des jeux numériques, qui se caractérise par une perte de contrôle sur le jeu, une priorité accrue accordée au jeu, au point que celui-ci prenne le

pas sur d'autres centres d'intérêt et activités quotidiennes, et par la poursuite ou la pratique croissante du jeu en dépit de répercussions dommageables ». Dans son diagnostic, elle relève que ce comportement extrême doit avoir des conséquences sur les « activités personnelles, familiales, sociales, éducatives, professionnelles », et « se manifester clairement sur une période d'au moins douze mois ». Le responsable de l'OMS a également indiqué que quelque 2,5 milliards de personnes dans le monde jouent aujourd'hui aux jeux vidéo, mais le trouble ne touche qu'une « petite minorité ». « Nous ne disons pas que toute habitude de jouer aux jeux vidéo est pathologique », a-t-il souligné.

Notons que selon l'institution internationale, de nombreux cas ont été décrits de « joueurs compulsifs » incapables de se détacher de leur ordinateur, appareil mobile ou console de jeu, au point d'abandonner toute vie sociale et de mettre en danger leur santé, mentale et/ou physique.

Nestor N'Gampoula

ERRATUM

Dans notre édition du mercredi 20 juin à la page 5, parlant de la commémoration de l'appel du général de Gaule lancé à Brazzaville en 1940, il a été malencontreusement écrit 1948. Nous présentons toutes nos excuses à nos lecteurs pour le désagrément causé.

INSTITUT FRANÇAIS

DU CONGO

Fête de la MUSIQUE

21 JUIN

À L'IFC (ex ccf)

4 Scènes

76 Groupes

496 Artistes

ENTRÉE LIBRE

21 JUIN 2018 - 14H00

Bize Ice	Makhalba Malechek
Dan Kendrick's	Mariusca
Embeudah Music	Parfait Young
Even's Mab	Roga Roga
Key Kolos	Zara Umporio & G7
Kingoli authentique	Zedman

et bien d'autres...



FORUM CHINE-AFRIQUE

Un sommet encore plus prometteur

La rencontre se tiendra en septembre à Beijing, sur le thème « Chine-Afrique : construire ensemble une communauté de destin sino-africain encore plus solide » pour répondre aux nouveaux besoins en matière de développement du continent africain.

Au cours d'une conférence de presse, le 4 juin, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a fait savoir au sujet du prochain Forum sur la coopération sino-africain (FCSA): « Nous (...) œuvrons à porter le partenariat de coopération stratégique global sino-africain à un nouveau palier. Nous sommes persuadés que grâce aux efforts conjugués des parties chinoise et africaine, le Sommet de Beijing 2018 du FCSA deviendra un autre événement historique permettant de renforcer la solidarité et la coopération entre la Chine et l'Afrique ».

Les échanges politiques, culturels et sociaux, la politique africaine de la Chine ainsi que la coopération économique et commerciale ont consolidé les relations entre les deux parties. « L'amitié et les échanges

entre la Chine et l'Afrique ont dépassé les domaines traditionnels tels que le commerce, le développement d'infrastructures et les transferts de compétences dans le sport, le tourisme, la médecine, la gestion technique et la recherche scientifique », soutient Dai Bing, directeur général du département des Affaires africaines au ministère chinois des Affaires étrangères.

Le Sommet de Beijing va élaborer de nouvelles mesures pour promouvoir la coopération tous azimuts entre la Chine et l'Afrique. Ce rendez-vous va servir à renforcer le consensus stratégique entre les parties concernant le maintien de leur amitié, la consolidation du socle politique de leur unité et de leur coopération, ainsi que l'apport d'un élan fort pour le développement des liens bilatéraux dans la nouvelle ère.

Aussi, cette rencontre va déterminer le cap du développement des relations futures. Afin de bâtir une communauté de destin partagée plus forte entre l'Afrique et la Chine, il faudra mettre en synergie l'initiative la Ceinture et la route », l'Agenda 2030 de l'ONU pour le développement durable, l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les stratégies de développement national des pays africains ainsi que les stratégies de développement des divers pays africains pour élaborer de nouveaux plans de coopération gagnant-gagnant et ouvrir de nouvelles perspectives au développement commun, rappelle Dai Bing.

Cette grand-messe aura également pour objectif de renforcer les soutiens nationaux et internationaux, ainsi que la compréhension de l'amitié et de la coopération sino-africaines, tout en encourageant la communauté internationale à envisager le développement des relations sino-africaines d'un point de

vue plus objectif et plus équitable.

Les objectifs de ce sommet du FCSA incluent, en outre, la promotion de la coopération économique et commerciale ainsi que la prise en considération de bénéfices à long terme. « Des mesures plus ciblées et plus efficaces sont nécessaires afin de faire coïncider les ressources naturelles, les retombées pour la population et les potentiels des marchés en Afrique avec les investissements, les technologies et les équipements chinois. L'idée est que cette coopération soit guidée par le marché et non par l'Etat, que l'on passe du commerce de matières premières aux capacités de production et que l'on ait plus d'investissements que de projets de sous-traitance », a-t-il assuré. Il a indiqué que le sommet devrait promouvoir la coopération Sud-Sud, imaginer de nouveaux modes de coopération entre pays émergents et viser à ce que ces efforts reçoivent un appui internatio-

nal plus fort.

Pour approfondir ce partenariat stratégique et coopératif global, les deux parties devront progresser dans des domaines tels que les infrastructures, le commerce, la finance, la santé et le développement des ressources humaines. Elles seront aussi en quête d'amélioration en matière de réduction de la pauvreté, de conditions de vie, d'échanges entre les peuples, de protection environnementale ainsi que de paix et de sécurité.

Plus d'une dizaine de sous-forums et d'événements organisés en marge de ce sommet parleront de jeunesse, d'initiatives locales et de la part d'ONG, de think tanks, de médias ou encore de coopération en matière de défense et de santé.

Après dix-sept années de développement, le FCSA est devenu une plateforme importante et effective pour le dialogue entre la Chine et les pays africains.

Josiane Mambou Loukoulou

MIGRATIONS

Des pays de l'UE invités à Bruxelles pour un mini-sommet

Une rencontre informelle va se tenir le 24 juin, dans la capitale belge, sur l'asile et les migrations, quelques jours avant un sommet des 28 sur ce thème qui les divise, a annoncé la Commission européenne.

Dans un communiqué, la Commission de l'Union européenne (UE) a indiqué: « Le président Juncker invite à une réunion de travail informelle sur les sujets des migrations et de l'asile un groupe d'Etats membres intéressés », précisant que la réunion « se tiendra au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement ». Cette rencontre qui aura lieu au siège de la Commission a pour but de « travailler à des solutions européennes en vue du Conseil européen » des 28-29 juin, dont les migrations constitueront l'un des principaux thèmes, sur fond de profondes divisions entre Etats membres.

Pour l'heure, la liste des pays qui participeront à la rencontre n'a pas été donnée par l'exécutif européen, mais l'Elysée a d'ores et déjà confirmé que le président français, Emmanuel Macron, y serait. Le Premier ministre maltais, Joseph Muscat, a également annoncé qu'il fera le déplacement de Bruxelles alors qu'une source européenne a fait part de la participation de l'Allemagne, de l'Autriche, de l'Italie, de la Bulgarie, de l'Espagne et de la Grèce.

La question des migrants irréguliers divise les Européens depuis quelque temps et le principal point de désaccord concerne la réforme du système d'asile européen, dans l'impasse depuis plus de

deux ans. Il s'agit notamment de chercher à modifier ou non le Règlement de Dublin, la législation qui confie principalement la charge du traitement de la demande d'asile aux pays de première entrée dans l'UE, faisant peser un fardeau disproportionné sur des pays comme l'Italie et la Grèce. À ce sujet, les dirigeants européens avaient fixé le sommet de fin juin comme horizon pour trouver un compromis, mais cette issue semble devenue improbable. Au niveau de la Commission européenne, l'on mise sur les réformes, en instaurant notamment une répartition automatique des demandeurs d'asile dans l'UE en période de crise comparable à celle de 2015. Ce que les pays méditerranéens ne veulent rien savoir, jugeant cette proposition insuffisante. Ils souhaitent plutôt une répartition permanente, alors que certains pays comme la Hongrie et la Pologne, soutenus par l'Autriche, rejettent cette proposition.

Malgré des divergences de vues au sein de l'UE, il y a tout de même un consensus sur la nécessité de « renforcer la protection des frontières extérieures » de cet espace communautaire afin de freiner les arrivées de migrants irréguliers sur les côtes européennes, qui ont déjà considérablement diminué depuis le « pic » de 2015.

Lors de leur sommet prévu pour fin juin, les dirigeants européens débattront de la création de « plates-formes régionales de débarquement » en dehors du territoire de l'Union pour les migrants secourus en mer.

Nestor N'Gampoula

Un phénomène «inévitable» et «nécessaire» selon le chef de l'ONU

Antonio Guterres s'est exprimé sur la situation des migrants, le 19 juin, au cours d'un point de presse, en marge de la Journée mondiale des réfugiés.

La question fait actuellement rage tant en Europe qu'aux États-Unis : les derniers jours ont vu des centaines de migrants être ballotés en Méditerranée, trois pays européens former un « axe » contre l'immigration clandestine et l'administration de Donald Trump tomber sous le feu des critiques pour la séparation des familles de clandestins.

Les pays ont le droit d'adopter leurs propres politiques migratoires « pour peu qu'ils respectent les droits de l'Homme des migrants et que cela se fasse d'une façon où la coopération internationale soit plus d'actualité qu'elle ne l'a été jusqu'à présent », a jugé Antonio Guterres, lors d'un point de presse à Lørenskog, près d'Oslo, en marge d'un rassemblement de médiateurs et d'acteurs de processus de paix. « Les migrations sont un phénomène qui est inévitable », a-t-il souligné, interrogé sur le sort des six cent trente migrants de l'Aquarius accueillis, le 17 juin, en Espagne après

une semaine d'errance et sur la séparation par les autorités américaines des enfants de clandestins du reste de leurs familles.

Le secrétaire général de l'ONU a évoqué le sort de sa mère de 95 ans, veillée en permanence par des assistants au Portugal, son pays d'origine. « Je n'ai jamais vu un Portugais s'occuper de ma mère. Ce sont toujours des migrants et il est clair, dans mon esprit, que les migrations sont une nécessité », a-t-il témoigné. « Et si les migrations sont une nécessité, alors il est préférable de les organiser, de les réglementer, de faire en sorte qu'elles se produisent dans un cadre où les pays coopèrent et où c'est une situation gagnant-gagnant pour tout le monde, en particulier pour tous ces migrants qui se trouvent aujourd'hui dans des conditions désespérées », a-t-il ajouté. La communauté internationale doit se retrouver, les 10 et 11 décembre prochains, à Marrakech, pour une conférence sur les questions migratoires qui devrait déboucher sur l'adoption d'un pacte mondial pour des « migrations sûres, ordonnées et régulières ».

AFP




DU 02 AU 13 JUILLET 2017

Cette formation unique vous permettra d'être qualifié à:

- Administrer Windows Server 2012
- Avoir un bon niveau de connaissance de Windows Server 2016
- Utilisateur SCCM - System Center Configuration Manager
- Administrer et mettre en place HYPER-V



A Brazzaville - CONGO

FORMATION | INFORMATION | COINRS | EN TRANSFORMATION DIGITALE



+242 069 883 817

Info@st.digital | http://www.st.digital | @stdigital.cong

HCR

68,5 millions de déplacés enregistrés dans le monde en 2017

Le chiffre a atteint un record, pour la cinquième année consécutive, selon un rapport de l'agence onusienne en charge des réfugiés, publié le 19 juin à Genève, en Suisse.

La crise en République démocratique du Congo, la guerre au Soudan du Sud et la fuite de centaines de milliers de réfugiés rohingyas du Myanmar vers le Bangladesh ont alimenté le record. Les pays en développement sont les plus massivement touchés. Au total, 85% des réfugiés se trouvent dans des pays en développement et 80% dans des Etats voisins, indique le rapport. Selon le document, les déplacements massifs de la population au-delà des frontières sont également moins fréquents que les soixante-huit millions de déracinés à travers le monde ne le laissent supposer. Près des deux tiers des personnes contraintes de fuir sont des déplacés internes qui n'ont pas quitté leur propre pays. Sur les 25,4 millions de réfugiés, un peu plus d'un

cinquième sont des Palestiniens relevant de la compétence de l'Unrwa. Les autres, qui relèvent de la compétence du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), proviennent, pour les deux tiers d'entre eux, de cinq pays seulement : la Syrie, l'Afghanistan, le Soudan du Sud, le Myanmar et la Somalie. « L'arrêt des conflits dans l'un ou l'autre de ces pays pourrait largement transformer la situation mondiale des déplacements », affirme le HCR.

« En 2017 et pour la cinquième année consécutive, les guerres, les violences et la persécution ont propulsé les déplacements forcés dans le monde vers un nouveau record et les pays en développement sont les plus massivement touchés », souligne le HCR dans son rapport statistique annuel Global Trends (Tendances mondiales). « Des zones brûlantes sont devenues encore plus brûlantes, plus graves et certaines qui

existaient ne semblent pas se diriger vers une diminution des violences », a déclaré le Haut-commissaire, Filippo Grandi, lors d'un point de presse le 13 juin, à Genève.

Une moitié de déplacés vit en milieu urbain

Au total, sur les 68,5 millions de personnes déracinées à la fin 2017, 16,2 millions sont devenues déracinées durant la seule année 2017, pour la première fois ou de manière répétée. Selon l'agence onusienne, cela atteste de l'ampleur de la population en mouvement, soit 44 500 personnes déracinées par jour ou une personne toutes les deux secondes. Parallèlement, le nombre de demandeurs d'asile qui étaient toujours en attente de l'obtention du statut de réfugié au 31 décembre 2017, a augmenté d'environ trois cent mille pour atteindre 3,1 millions. Les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays sont au nombre de quarante millions, soit un peu moins que les 40,3

millions de déplacés internes en 2016. Ce rapport statistique annuel sur les Tendances mondiales note que la plupart des réfugiés vivent en milieu urbain (58%) et non dans des camps ou en zone rurale, et la population mondiale déracinée est constituée de jeunes - 53% d'entre eux sont des enfants dont beaucoup sont non accompagnés ou séparés de leurs familles.

Le Pacte mondial attendu

Le HCR plaide pour une nouvelle approche mondiale sur les réfugiés, étant donné que 85% des réfugiés vivent dans des pays en développement - dont beaucoup sont désespérément pauvres et ne reçoivent qu'un appui limité pour prendre en charge cette population. Quatre réfugiés sur cinq demeurent dans des pays frontaliers de leur contrée d'origine. Tout comme le nombre de pays à l'origine des déplacements massifs, le nombre de pays qui accueillent de vastes personnes réfugiées est également faible. Au niveau mondial, la Turquie de-

meure le premier pays d'accueil de réfugiés en valeur absolue, avec une population de 3,5 millions de réfugiés, principalement des Syriens, tandis que le Liban accueille le plus grand nombre de réfugiés au regard de sa population nationale. Au total, 63% de l'ensemble des réfugiés relevant de la compétence du HCR vivent dans dix pays seulement. Environ cinq millions de personnes ont pu rentrer chez elles en 2017 - en majorité des déplacés internes. Vu la baisse du nombre de places de réinstallation offertes, le nombre de réfugiés réinstallés a chuté de plus de 40%, et concerne environ cent mille personnes. « Toutefois, il y a des raisons d'espérer », avance le Haut-commissaire qui note que quatorze pays appliquent déjà des dispositifs innovants, notamment avec le secteur privé, avant l'adoption attendue d'un Pacte mondial sur les réfugiés lors de la prochaine assemblée générale des Nations unies, en septembre.

Josiane Mambou Loukoula

INVESTISSEMENT

L'Union européenne lance au Maroc un plan couvrant l'Afrique

Le projet ambitieux dont le coup d'envoi a été donné le 19 juin, à Rabat, vise à stimuler les investissements dans les pays d'Afrique et ceux du voisinage de l'organisation continentale européenne.

Dénotant un plan d'investissement extérieur (PIE), le projet lancé officiellement par la Commission européenne « va au-delà de l'aide au développement classique ». Il est destiné à « soutenir les investissements durables de manière intégrée autour d'une approche novatrice globale qui complète la panoplie d'instruments de notre coopération au développement et renforce ses effets sur le terrain », a expliqué Michael Kohler, directeur du voisinage Sud, de la direction générale de la politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement. D'après la Commission de l'Union européenne (UE) et pour remplir ses missions, le PIE aura recours à une nouvelle génération d'instruments financiers tels que des

garanties, des instruments de partage des risques ainsi qu'une éventuelle combinaison de subventions et de prêts pour les projets de développement durable. Et le nouveau Fonds européen pour le développement durable aura aussi un rôle majeur à jouer dans le projet. Il viendra notamment appuyer financièrement le PIE en mobilisant des financements supplémentaires provenant du secteur privé. Le but est d'encourager les investisseurs à s'engager dans les pays d'Afrique et du voisinage de l'UE, vers lesquels ils n'ont pas l'habitude de se tourner, notamment lorsque certaines situations sont plus risquées que d'autres.

Dans le cadre du PIE, les investissements viseront principalement à soutenir les petites et moyennes entreprises, la micro-finance et les projets de création d'emploi. Les financements tendront également à améliorer les infrastructures sociales et économiques ainsi que les services de proximité.

Nestor N'Gampoula

ONU

Les Etats-Unis quittent le Conseil des droits de l'homme

L'annonce a été faite à Washington, ce 20 juin, par le gouvernement américain.

Les Etats-Unis reprochent au Conseil des droits de l'homme son « hypocrisie » et son « parti pris » politique anti-Israël. Une décision désapprouvée par le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, qui aurait préféré que les Etats-Unis restent au sein de cet organe basé à Genève car, l'architecture des droits de l'homme des Nations

unies joue un rôle très important dans la promotion et la protection des droits de l'homme dans le monde entier.

Composé de quarante-sept Etats, le Conseil des droits de l'homme a été créé par l'Assemblée générale des Nations unies, le 15 mars 2006, avec pour objectif principal d'aborder des situations de violations des droits de l'homme et d'émettre des recommandations à leur encontre.

R.Ng.

OLÉAGINEUX

Disparition programmée de l'huile de palme dans les transports en Europe

La décision qui devra être effective d'ici à 2030 a été prise par l'Union européenne (UE), dans le cadre des lois sur les énergies renouvelables.

Dès 2020, les obligations en matière d'énergie renouvelable ne comprendront plus les agrocarburants issus des cultures vivrières. Seulement 14% d'énergies renouvelables seront affectées dans les transports d'ici à 2030, dans un objectif global de 32% de renouvelables. Des restrictions supplémentaires seront imposées aux agrocarburants à base d'huile de palme et de soja, dont la consommation ne pourra pas dépasser son niveau de 2019 dans chaque pays de l'UE. Cette politique devrait entraîner une diminution progressive de l'uti-

lisation de l'huile de palme à partir de 2023, jusqu'à son élimination en 2030. Grâce à la suppression des incitations actuelles, les transports européens vont se débarrasser de l'huile de palme. Certains défenseurs de l'environnement trouvent l'élimination progressive « beaucoup trop lente ». Pour Marc-Olivier Herman d'Oxfam, « les agrocarburants fabriqués à partir d'huile de palme, de colza et d'autres cultures vivrières détruisent les forêts, poussent les gens à quitter leurs terres et pourraient alimenter la prochaine flambée des prix des aliments. Il ne s'agit pas d'une réponse au changement climatique, mais d'une partie du problème ». Certaines ONG, Greenpeace no-

tamment, dénoncent qu'avant la décision européenne, Paris a autorisé Total à importer trois cent mille tonnes d'huile de palme. Elles invitent le gouvernement français à revenir sur cette autorisation donnée au groupe Total. La Malaisie, premier importateur d'huile de palme, juge cette décision « discriminatoire » et se dit prête à riposter commercialement.

Pour les législateurs européens, une interdiction totale de l'huile de palme pourrait être contraire aux règles de l'Organisation mondiale du commerce. La Commission doit encore proposer une méthodologie d'ici à 2019 pour rendre la suppression progressive opérationnelle.

Noël Ndong

DROITS DE L'HOMME

Zeid Ra'ad Al Hussein pointe du doigt les partisans du retour au nationalisme

Alors qu'il est à deux mois de la fin de son mandat au poste de Haut-Commissaire des Nations unies, le responsable onusien des droits de l'homme a fait, le 19 juin, une déclaration réfutant la théorie du retour au nationalisme et mettant en garde les tenants de ce concept.

La déclaration a été faite lors d'une session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Pour Zeid Ra'ad Al Hussein, elle est une réponse négative à l'idée d'un responsable onusien qui, pour lui, les droits de

l'homme ne sont pas universels et qu'ils ne sont que l'expression de l'imagination occidentale.

Réfutant avec véhémence cette thèse, Zeid Ra'ad Al Hussein a rappelé que les Nations unies elles-mêmes sont l'expression de cet universalisme. Donc, la question qui se pose serait de savoir, pourquoi la déclaration universelle ainsi que le corpus complet des droits de l'homme, adopté après, est victime de multiples attaques.

« J'ai compris que notre mémoire et, par rapport à notre histoire, si on pouvait l'utiliser pour des

ambitions propres et responsables, on pourra contrer cela et mettre en garde contre les démons du passé », a souligné, le Haut-commissaire des Nations unies.

En effet, sa réaction a pour but d'interpeller les Etats membres à mettre une stratégie d'appoint sur la question des migrations, d'autant plus que, selon l'ONU, la situation des droits de l'homme ne cesse de se détériorer au niveau international.

Rock Ngassakys

INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Un grand forum va réunir les diasporas africaines à Paris

L'activité est prévue pour le 22 juin, au Palais des congrès, sous le haut patronage du président français, Emmanuel Macron, dans le cadre du rapprochement des Africains dispersés de par le monde.

Piloté par l'Institut de prospective économique du monde méditerranéen, le forum des diasporas africaines s'inscrit dans la droite ligne des discours du chef de l'Etat français à Abidjan, Ouagadougou et Accra. Il représente le plus important événement dédié aux rencontres et au partage d'expériences entre membres des diasporas et décideurs économiques et politiques. L'objectif, selon les organisateurs, est d'œuvrer à la prise de conscience d'un avenir commun et d'une convergence d'intérêts entre les pays du Nord et du Sud de la Méditerranée.

Des personnalités politiques étrangères telles que le Premier ministre malien, Soumeylou Maïga; le



L'affiche du grand Forum des diasporas africaines, actrices de l'intégration économique président du Haut conseil des collectivités territoriales du Sénégal, Ousmane Tanor Dieng; l'ambassadeur du Maroc, Chakib Benmoussa; ainsi que plusieurs députés

français relèveront notamment de leur présence les séances d'ouverture et de clôture, aux côtés des représentants des organismes partenaires : Rémy Weber, président du directoire de La Banque postale, et Pierre-Yves Pouliquen, directeur général de Suez Afrique, Moyen-Orient. Des représentants de la Banque africaine de développement, de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel et de la direction générale de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne présenteront également les plus récents développements institutionnels en faveur des porteurs de projets et du co-développement en lien avec l'Afrique.

Mais le Forum des diasporas africaines, c'est aussi de nombreux espaces d'expressions et de solutions ouverts à tous ! Un arbre à palabre, où les porteurs de projets pourront présenter leurs idées à un large public d'entrepreneurs et

d'investisseurs, un espace job-dating où postuler en direct à de nombreuses offres d'emplois en lien avec l'Afrique, un parcours d'accompagnement à la création d'entreprises avec les experts de la CCI Paris Île-de-France, une place des financements où la Banque postale récompensera le meilleur « pitcheur » de projet, un espace consacré à l'immobilier africain... De nombreuses associations ont aussi réservé des espaces pour se rencontrer et échanger, au-delà des frontières. Les organisateurs prévoient une journée riche en idées nouvelles, en concrétisation de projets et en construction de réseaux. Danièle Sassou Nguesso, présidente de la Fondation Sounga, constitue le panel de l'atelier « Construire un projet professionnel avec l'Afrique, quelles opportunités pour la diaspora ? ». Notre compatriote Dominique Tchimbakala, journaliste à «TV5 Monde», interviendra pour la conférence de clôture.

Marie Alfred Ngoma

FORUM FRANCOPHONE AFRICAIN DES ENTREPRISES

Le Congo présent aux assises des Pays-Bas

Près de deux cents hommes et femmes d'affaires ainsi que des représentants du secteur public en provenance des pays d'Afrique francophone ont pris part, le 19 juin, à la rencontre organisée à la Haye.

Le forum francophone africain des entreprises, organisé par la Chambre de commerce néerlandaise, a été l'occasion d'obtenir une visibilité d'affaires entre les Pays-Bas et leur zone géographique qui offre de nombreuses opportunités professionnelles pour les entreprises qui souhaitent découvrir des marchés nouveaux et émergents. C'est ainsi qu'avec une attention particulière autour du thème de cette année, dédié « aux partenariats pour des chaînes de valeur durables dans l'agroalimentaire », multiples opportunités de partenariats se sont nouées.

L'objectif, au sortir de cette rencontre, ayant été de pouvoir établir des liens d'affaires, pour la suite acheter de produits néerlandais de tous genres : graines, équipement de traitement, machines / véhicules agricoles, ou opter pour les systèmes d'irrigation, les solutions solaires, chambres froides, aliments pour animaux, engrais, produits laitiers, emballage. Etre capable d'assurer la vente de produits fruitiers, les légumes ou la viande. Cela a été aussi une occasion offerte à ceux qui



Stand Eco-Oil au FAB Forum 2018, aux Pays-Bas

de l'activité, import/export entre l'Afrique et l'Europe. Le Congo a été représenté à ce forum par la société Eco-Oil présidée par Claude-Wilfrid Etoke.

Pendant une journée, des experts ont échangé sur leurs idées et savoirs dans différents sous-secteurs : élevage, fruits et légumes et agro-logistique. Des ateliers ont

eu lieu sur des sujets pertinents tels que la responsabilité sociétale des entreprises où la société Eco-Oil a proposé son expérience sur le programme Ecoplus mené au Congo. De par l'affluence au stand, les entrepreneurs africains ont manifesté un vif intérêt à rejoindre le Groupement du patronat de la francophonie. Rappelons que cette organisation patronale est dirigée par Claude-Wilfrid Etoke et réunit plusieurs chefs d'entreprises privées issues des pays francophones. Sa mission consiste à étudier et élaborer, avec le concours d'autres grands managers d'entreprises du monde francophone, de nouvelles stratégies managériales plus efficaces en vue de favoriser l'éclosion des entreprises privées de cet espace.

M.A.Ng.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Afrique du nord enregistre les meilleurs résultats du continent

La sous-région a été classée en tête des quatre autres du continent, selon un rapport de l'Union africaine publié le 19 juin, à Addis-Abeba, en Ethiopie.

Sur les cinq sous-régions que compte l'Afrique, l'Afrique du nord se classe au premier rang, tandis que l'Afrique centrale est la moins performante et l'Afrique de l'est la deuxième moins performante, note le rapport intitulé « Tableau de bord et indices des ODD en Afrique 2018 ». « Dans l'ensemble, la sous-région nord-africaine réalise une relativement bonne performance. Il y a beaucoup de raisons à cette performance, comme l'existence d'infrastructures fonctionnelles, une meilleure économie, une situation macro-économique stable. Tous ces facteurs jouent un rôle », a affirmé Belay Begashaw, directeur général du CODD/A. Cependant, il a attribué la faible performance de l'Afrique de l'est à des facteurs comme l'instabilité, la sécheresse, la baisse globale du prix des marchandises et la pénurie de devises étrangères.

Ce rapport, réalisé par le Centre des Objectifs de développement durable d'Afrique (CODD/A), et qui couvre cinquante et un pays du continent, est fondé sur les données fournies par des organisations internationales comme les agences de l'ONU ou la Banque africaine de développement, ainsi que sur des re-

cherches universitaires.

Selon cette source, le Maroc arrive premier au classement général, ayant déjà réalisé 66,1 % des Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030. En dépit de bonnes performances sur l'objectif n°13, qui concerne les questions climatiques, beaucoup de pays d'Afrique présentent de très mauvaises performances sur les objectifs liés aux infrastructures, à la santé et à la justice, suivis par les domaines de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de l'énergie, a déclaré Lina Henao, membre du CODD/A, au cours de la présentation du rapport.

Sur les objectifs liés à l'agriculture, à la sécurité alimentaire et à l'énergie, plus de 70 % des pays africains sont dans le rouge. Les objectifs liés aux infrastructures, à la santé et à la justice enregistrent des performances encore un peu inférieures, a-t-elle précisé. Belay Begashaw a, pour sa part, déclaré que beaucoup de pays étaient encore très loin d'avoir réalisé la plupart des ODD.

Les ODD sont un programme mondial de développement durable, qui appelle toutes les nations à poursuivre une stratégie globale combinant développement économique, inclusion sociale et durabilité environnementale, sur la base d'une bonne gouvernance.

Josiane Mambou Loukoulou

Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises ?

La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est un concept né dans les années 1960, qui désigne la prise en compte, par les entreprises, des préoccupations liées au développement durable dans leurs activités. La RSE consiste, pour une entreprise, à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans ses activités opérationnelles et dans la stratégie de management qu'elle met en place. Il s'agit également, pour une société, d'interagir avec les parties prenantes (clients, fournisseurs...) pour intégrer ces préoccupations dans leurs relations. Le concept de RSE est né suite aux demandes émanant d'associations écologiques et humanitaires qui exigeaient une meilleure prise en compte des impacts sociaux et environnementaux dans les activités des entreprises. Diverses mesures peuvent être mises en place par les entreprises (grands groupes mais aussi TPE et PME) pour améliorer le bien-être de leurs salariés, mais également la qualité globale des filières d'approvisionnement et de sous-traitance.

souhaitent jouer un rôle actif au niveau du partage de connaissances sur la production durable, l'expansion



FRET AÉRIEN & MARITIME

ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

*Avec ou sans
dédouanement*

BRAZZAVILLE
POINTE-NOIRE

KINSHASA
MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL

☎ + 331 44 92 90 90 ☎ + 336 65 47 06 06

34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ✉ ttnplus wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie

☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga

☎ +243 080 847 72 04

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



www.lesdepechesdebrazzaville.fr

**et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville

AVIS DE RECHERCHE

La famille Bouesse et
Mme Bigny recherchent leur frère
et fils nommé Djo, âgé d'une
trentaine d'années.

Une récompense de 100000 FCFA
sera accordée à la personne qui le
retrouvera.

Appelez au :

Tel : 06 8849351 /

06 6687801/

06 6228951.



NÉCROLOGIE

Roger Ngombé, journaliste aux
Dépêches de Brazzaville, Mme
Ngombé née Itoua Théodora
Ambrosine, Itoua Patricia,
Ndzila Brice, Ndzila Merline, ont
la profonde douleur d'annoncer
aux familles Ndzila et Isseriba à
Odikango, dans le district de
Boundji, aux amis et connais-
sances, le décès de leur fille Ndzila
Ralia, le samedi 16 juin 2018 au
CHU de Brazzaville, des suites
d'une maladie. La veillée funèbre se
tient au n° 24 de la rue Kintselé, à
Mikalou (Arrêt libanga ya talo).



Paterne Kiakouama, agent des
Dépêches de Brazzaville et les
enfants Musungu informent les
amies et connaissances le
décès à Brazzaville de leur père,
Landry Mouanga Musungu, des
suites d'un AVC.

La veillée mortuaire se tient au
n°4 de la rue Mampouya à
Mayanga (arrêt grand-marché).
La date de l'inhumation vous sera
communiquée ultérieurement.



La Famille Liboula (Mon-
gonga) et la famille Bonamana
ont la profonde douleur d'infor-
mer, parents, amis et connais-
sances le décès de leur fille,
mère et tante, Solange Mon-
gonga, survenu le samedi 16
juin 2018 à 8h 15 au CHU de
Brazzaville.
Paix à son âme.



PROGRAMME DES OBSÈQUES

DE LA VEUVE EMBOUNOU née OBA MONIQUE

Les familles Oba-Odou-Edoungatso-
Ndongo informent les villages Bombo-
kouta-Illanga-Itomba-Abo, que le
programme d'inhumation de la veuve
Embounou née Oba Monique, se pré-
sente comme suit :

Mercredi 20 juin

17h30 : arrivée de la dépouille mortelle
par le vol régulier d'Air France ;

-18h30 : dépôt à la morgue municipale de
Brazzaville ;

Vendredi 21 juin

9h00 : levée de corps à la morgue ;

10h00 : recueillement au domicile n°38
bis rue des Martyrs à Poto-Poto II ;

12h00 : messe de requiem en la basilique Saint-Anne de Brazzaville ;

14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka ;

16h00 : retour et fin de cérémonie.



CINÉMA

«River hôtel» projeté à l'Institut français du Congo

L'avant-première de la série télé de cinquante épisodes a eu lieu en présence du directeur général de «TV5 Monde», Yves Bigot; de son réalisateur Didier Ndenga; et de certains acteurs.

Après la série « Aimé malgré lui », le réalisateur Didier Ndenga, soucieux de toujours présenter une image positive de l'Afrique, a réalisé «River hôtel» dont l'intrigue plonge au cœur de la République démocratique du Congo (RDC).

Ce film montre un riche homme d'affaires congolais, nommé Marco Mfalme, qui possède une des chaînes hôtelières les plus luxueuses de la RDC. Ses activités dans l'industrie du diamant ont fait de lui un homme influent. L'inspecteur de police, Jeff, enquête sur ce dernier car il le soupçonne d'utiliser ses immeubles et hôtels pour blanchir l'argent du trafic de

Prenant la parole avant la projection de deux épisodes (16 et 27) sur les cinquante-deux, le directeur général de «TV5 Monde» a indiqué que c'est important pour sa chaîne qui est celle de l'ensemble de la francophonie, d'accompagner à la fois par son savoir-faire, des films et séries dans les grands festivals dans le monde entier, chaque année.

«River hôtel», a-t-il poursuivi, est une série dans laquelle «TV 5 Monde» est heureuse et fière d'accompagner. En effet, cette chaîne avait déjà aidé Didier Ndenga à

démarrer, il y a quelques années, lors de sa première production, la série « Aimé malgré lui » qu'il avait produite en République centrafricaine.

« C'est un monsieur qui aime les défis. Déjà, ça ne devait pas être facile à Bangui. Et il a décidé de produire la suivante à Kinshasa, chez lui. «River hôtel», c'est un sujet magnifique très ambitieux de cinquante-deux épisodes de vingt-six minutes. C'est assez colossal, ça veut dire qu'on est déjà dans l'industrialisation de la production de la série télévisée. C'est un vrai savoir-faire des vrais producteurs. Un projet de séries avec un producteur qu'on connaissait déjà, qui en plus se déroulait au Congo autour du fleuve, c'était absolument évident pour nous de participer, d'accompagner cette production. Didier et Habi nous ont dévoilé le casting de rêve qu'ils proposent dans cette série », a déclaré le directeur général de «TV5 Monde».

Yves Bigot a informé les auditeurs du passage de cette série à partir du 25 juin sur «TV5 Monde Afrique» à 19h30, heure de Brazzaville, et la rediffusion le lendemain matin. « Nous souhaitons, sur «TV5 Monde Afrique», que vous vous sentiez chez vous, que vous sentiez représenter les Congolais. C'est pour cela qu'on investit dans les séries, dans les magazines, dans les films de ci-



La projection d'une séquence de «River hôtel»

néma africain, dans les films congolais, de manière à ce que vous vous appropriiez la chaîne et qu'on ait toujours plaisir à se sentir si bien accueillis chez vous », a-t-il conclu.

Le réalisateur, Didier Ndenga, s'est dit heureux de présenter ce travail qu'ils ont fait ensemble avec ses amis et le soutien de «TV5 Monde Afrique». «River hôtel», a-t-il dit, est un concept de HD production avec Habi Touré. L'idée de réaliser cette série télévisée c'est d'essayer de parler de l'Afrique autrement, celle qui gagne, de donner l'espoir à l'Afrique, comme le cas de l'acteur principal de cette série, qui avait perdu de l'espoir mais est devenu une personne puissante par la suite.

Comment est arrivé l'idée de ce film ?

Un jour, Didier Ndenga était au bord du fleuve, dans un restaurant à Brazzaville, où il regardait le fleuve Congo. De là, l'idée lui est

venue de créer River hôtel. « Je regardais le fleuve, un moment donné, j'ai vu de loin un hôtel, je commençais à m'interroger ce qui se passe dans cet hôtel. J'ai commencé à raisonner sur une histoire qui se passait dedans. C'est comme cela que l'idée de «River hôtel» m'est arrivée. Du coup, j'ai commencé à réfléchir sur le titre. C'est avec le titre que j'ai commencé «River hôtel», après j'ai fait le synopsis et au fur et à mesure, j'ai développé jusqu'à ce qu'on a fait cinquante-deux épisodes écrits. Après, je me suis approché de «TV5 Monde Afrique» et l'aventure a commencé », a-t-il expliqué.

Quant à la pluralité des stars, c'est dans le but de faire passer le message partout dans le monde qu'il a impliqué tous ces grands noms qui sont dans «River hôtel». « Pour moi, ce sont des ambassadeurs qui vont ramener le message un

peu partout. Ça été un challenge et je dis qu'il est gagné. Je remercie Habi Touré pour son soutien sans cesse. C'est grâce à elle que «River hôtel» nous rassemble tous ici », a déclaré Didier Ndenga. Ont participé à la réalisation de cette série télévisée, Habi Touré (actrice productrice), Fally Ipupa (acteur), Majid Michel (acteur), Charlotte Dipanda (actrice), Alix Bénézech (actrice), Eebra Tooré (acteur), François Durpaire (acteur). Avec la contribution de «TV5 Monde», Yves Bigot (directeur général), Denise Epoté (directrice régionale Afrique), Nelly Belalev (directrice de la communication), Sandra Basset (responsable adjointe du Pôle Afrique). Notons que deux épisodes dans lesquels on pouvait retrouver la quasi-totalité des artistes ont été projetés. Il s'agit des épisodes 16 et 27.

Bruno Okokana

RUSSIE 2018

C'est déjà terminé pour le Maroc

Cristiano Ronaldo et Rui Patricio ont fait gagner le Portugal 1-0 face au Maroc, le 20 juin, lors de la deuxième journée du groupe B.

Le Maroc qui enregistre sa deuxième défaite en autant de matches quitte prématurément la compétition, alors qu'il avait des arguments pour faire mieux. Les Lions de l'Atlas n'égalèrent pas leur performance de 1986. Comme lors de leur dernière apparition en 1998, en France, ils quittent la compétition dès l'étape du premier tour. La faute, cette fois-ci, à la réussite qui leur a manqué durant les deux premiers matches disputés.

Face au Portugal, le Maroc a enregistré la défaite la plus frustrante car, il n'y avait rien à lui reprocher dans le contenu. Les Lions de l'Atlas ont dominé de la tête aux épaules la rencontre mais quand le Portugal va moins bien, il s'en remet à sa star vedette : Cristiano Ronaldo. Le joueur du Real de Madrid a fait gagner sa sélection en reprenant de la tête le corner joué à deux entre Bernardo et Moutinho. Il aurait pu faire marquer Guedes avant la pause mais l'attaquant portugais a manqué de précision devant le portier marocain. Ce sont les deux occasions les plus franches du Portugal, le Maroc ayant dominé la rencontre sans malheureusement concrétiser les multiples tentatives qu'il a eues, surtout en seconde mi-temps.

Il a fallu un arrêt d'exception de Rui Patricio pour empêcher Belhanda de remettre le Maroc dans le sens de la marche. Medhi Benatia doit lui aussi avoir d'énormes regrets. Le défenseur de la Juventus était dans la plupart des bons coups de son équipe mais ses reprises du pied gauche ont manqué de précision. Avec zéro point, le Maroc jouera le 3e match contre l'Espagne pour les honneurs. Aucune hypothèse au terme du match Espagne-Iran ne ramènera les Lions de l'Atlas de la mort à la vie. Le Portugal, avec ses quatre points, est bien parti pour valider sa qualification pour les huitièmes de finale. Décevant lors des deux dernières phases finales au cours desquelles il n'avait inscrit qu'un but à chaque édition, Cristiano Ronaldo a déjà soigné ses statistiques. Il est, après deux journées, le meilleur buteur de la compétition avec quatre réalisations puis devient le meilleur buteur européen en sélection avec quatre-vingt-cinq buts, faisant ainsi tomber le record de la légende hongroise Ferenc Puskás, soixante-deux ans après. Un costume qui lui va bien.

James Golden Eloué

FÊTE DE LA MUSIQUE

Des prestations de haut niveau prévues à l'IFC

L'espace culturel entend jouer sa partition lors de l'événement international qui sera célébré le 21 juin. Pour ce faire, il a déjà sélectionné des groupes et artistes de talents devant y prester, en vue d'offrir aux Brazzavillois la grande joie.

À l'occasion d'une conférence de presse qu'elle a animée, le 19 juin, la directrice déléguée de l'Institut français du Congo (IFC), Marie Audigier, a assuré que toutes les dispositions techniques sont prises et un travail de fond a été fait pour proposer aux mélomanes de la musique congolaise des spectacles de qualité.

Pour cette édition, a-t-elle précisé, 496 artistes ont été sélectionnés. Au total quatre scènes et soixante-seize groupes tradi-modernes, orchestres et individualités donneront des concerts à l'IFC. Parmi les orchestres retenus, on note sept groupes traditionnels et tradi-modernes, dont Kingoli authentique, Vocal bantu, Amaya, Mbéré Junior, Key kolos ainsi que d'autres groupes bien connus dans le pays.

En ce qui concerne la musique moderne, bien d'orchestres y seront aussi conviés, en l'occurrence Ex-



Marie Audigier (à droite) lors de la conférence de presse Photo Adiac

tra-Musica de Roga-Roga et Vision des stars.

Plusieurs animateurs individuels appelés DJ seront aussi de la partie pour raviver la salle de l'IFC, notamment Zedman, Zara Uporio et G7, Mariusca, Makhalba Malechek.

Rappelons que l'année dernière, l'IFC avait organisé trois scènes consécutives. Il s'agissait notam-

ment de la scène du parvis, celle de la Cafet' et la scène Savorgnan. Au cours de ce rendez-vous culturel, l'IFC avait réuni environ cinq mille spectateurs. Des musiques urbaines de type hip-hop, rap, Rnb, afrobeat, coupé décalé, tout comme celles dites de recherche, du genre jazz, blues, soul ont été organisées.

Firmin Oyé

JUSTICE

Gérard Mulumba, dit Gecoco, bloqué à Kinshasa

Le député et cadre de l'Union pour la démocratie et le progrès social, détenu depuis sept mois à la prison de Makala, a moins de chance d'être évacué à l'étranger pour suivre les soins nécessités par son état de santé, le code pénitentiaire congolais n'autorisant pas la sortie du pays aux prisonniers, selon le ministre de la Justice.

L'opposant Gecoco Mulumba, condamné à dix-huit mois de prison pour offense au chef de l'Etat, a été hospitalisé à la clinique Ngaliema. Son état de santé, selon sa famille et des images publiées sur les réseaux sociaux, nécessite des soins appropriés à l'étranger. Mais, il avait été décidé de le faire

Répondant aux questions de Radio Okapi sur le cas de cet opposant emprisonné, le ministre congolais de la Justice et garde des sceaux, Alexis Thambwe Muamba, a clairement dit que « le code pénitentiaire congolais n'autorise nulle part l'évacuation à l'étranger des prisonniers pour se faire soigner », ajoutant que ce document prévoit simplement que « les prisonniers doivent être nourris et soignés ». Parlant précisément des soins de santé, il a souligné que « le code précise exactement que le détenu qui a besoin des soins médicaux est envoyé dans une formation médicale au niveau du pays, aux soins



Gérard Mulumba dit Gecoco, dans son lit de malade.

santé de Gecoco nécessite des soins appropriés à l'étranger mais les autorités sont restées sourdes à toutes les sollicitations de la famille pour une liberté conditionnelle ou provisoire afin de permettre son évacuation. Pour son frère qui vit à l'étranger, cela ressemble à « une condamnation à mort ». Déjà peu avant son procès, la justice avait décidé d'une liberté provisoire en sa faveur mais l'ordonnance du parquet avait été ignorée. En ce temps, le ministre Alexis Thambwe Mwamba avait déclaré, devant la presse, n'avoir jamais été saisi de cette décision.

Le cas Moïse Katumbi ne fait pas école

Interrogé sur le cas Moïse Katumbi qui avait reçu une auto-

risation du procureur général de la République pour aller se faire soigner à l'étranger alors qu'il venait d'être condamné dans un litige immobilier, Alexis Thambwe Mwamba pense que ce cas « faisait partie du passé » ne peut jamais être pris pour une jurisprudence. Il a avoué qu'à la suite des cas comme ceux de Moïse Katumbi, s'il y a aujourd'hui une décision à prendre qui va à l'encontre du code, l'assurance doit être donnée à 100% que cela est fondé. « Je voudrais aussi qu'il y ait, à ce moment-là, un principe qui fasse que chacun des vingt-six mille prisonniers de la République puisse être transféré à l'étranger. Et je vous dis, ce n'est pas le seul

cas », a-t-il martelé.

Le ministre a, par ailleurs, dénoncé un battage médiatique autour du cas du député malade. Pour Alexis Thambwe Muamba, en effet, Gecoco Mulumba n'était pas le seul prisonnier malade dans les institutions pénitentiaires du pays mais, curieusement, a-t-il relevé, c'est le seul cas pour lequel l'opinion accorde plus d'attention. « Pourquoi ce cas est-il un cas unique sur les vingt-six mille prisonniers ? », s'est-il interrogé, estimant appliquer simplement les lois de la République. Il a également regretté que dans le passé, certaines personnes aient même fait venir des avions médicalisés pour leur évacuation vers l'étranger alors qu'elles n'étaient pas malades.

Alexis Thambwe Muamba a fait savoir que « ce battage médiatique » pour le cas du prisonnier Gecoco Mulumba était contre-productif. « Il est contre la personne que vous soutenez. Laissez le dossier suivre son cours normal. Nous l'examinons de manière normale. Nous sommes des humains ; moi, je n'ai aucun intérêt à trouver un prisonnier qui meurt. Je ne veux pas qu'il y ait un seul prisonnier qui meurt. Ça, c'est clair », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

« Le code précise exactement que le détenu qui a besoin des soins médicaux est envoyé dans une formation médicale au niveau du pays, aux soins de la République ».

retourner en prison, après le refus de son évacuation. C'est sur une civière qu'il avait été ramené, le 1er juin, dans sa cellule de la prison centrale de Makala et ses proches continuent à affirmer que son état de santé est de plus en plus inquiétant.

de la République ». Et le ministre d'affirmer: « C'est ce que nous avons fait pour M. Gecoco Mulumba. C'est moi qui ai ordonné qu'on le sorte de la prison de Makala pour l'amener à Ngaliema ». Selon ses médecins, l'état de

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



ENJEUX ÉLECTORAUX

Mauvais temps à la Céni

La démission du directeur du Centre national de traitement (CNT) de la Centrale électorale continue à faire jaser dans l'opinion qui craint que le départ de cet ingénieur-informaticien ne puisse compromettre un processus assorti d'un fichier électoral corrompu, présentant de nombreuses anomalies telles que décelées par les experts de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF).

La démission-surprise du directeur du CNT de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), à moins de six mois des élections prévues d'ici à décembre, inquiète. Jonathan Seke Mavinga quitte la Centrale électorale à un moment crucial, mieux, à la veille de la convocation du corps électoral, le 23 juin, et de l'appel à candidatures. Qu'est-ce qui a bien pu se passer ? A la Céni où l'on joue à la tempérance, la tendance est de relativiser la démission du responsable de la cellule informatique qui, dit-on là-bas, n'aura aucune incidence sur le processus électoral. Au niveau du bureau, la version qui cir-

cule est celle de l'état de santé précaire de cet agent informatique. Dans sa lettre de démission datant du 9 juin, l'intéressé aurait justement évoqué son « état de santé » qui ne lui permettait pas « d'être efficace et de donner un bon rendement à son poste de directeur informatique » de la Céni. Cette version est celle brandie officiellement par le bureau de la Céni pour justifier le départ de son directeur qui aurait introduit sa démission en bonne et due forme, laquelle a reçu le quitus de l'institution en vue de son évacuation à l'étranger. Et pourquoi avoir acté seulement aujourd'hui la sortie du pays de Jonathan Seke Mavinga ?

La Céni indique que cela ne pouvait être possible pendant que l'audit de l'OIF était en cours d'exécution. « Une fois les conclusions satisfaisantes de cet audit ont été rendues publiques, l'option a été levée d'accepter sa démission », rapporte une source proche de la Céni.

Ces explications sont cependant loin de convaincre une opinion publique de plus en plus critique et qui pense qu'il y a anguille sous roche. En effet, plusieurs interrogations continuent de tarauder les esprits quant à cette démission pour le moins inattendue. Jonathan Seke Mavinga a-t-il démissionné de son poste ou a-t-il été contraint à le faire ? Nul ne le sait. Néanmoins, il y a un certain nombre des faits dont l'agencement laisse perplexes maints analystes qui ont du mal à décrypter les dessous des cartes. Des indiscretions laissent entendre que les rap-

ports n'étaient plus au beau fixe entre le bureau de la Céni et son informaticien-maison qui n'était pas très chaud à l'idée de recourir à la machine à voter qui, selon lui, ne présentait pas des gages de fiabilité. Face à l'obstination de sa hiérarchie à vouloir à tout prix utiliser ces engins, le 23 décembre, l'intéressé aurait préféré rendre le tablier. Les mêmes indiscretions font état des remontrances que Cornille Naanga et les membres du bureau de la Céni auraient fait subir à l'ingénieur informaticien, reproché d'avoir remis aux experts de l'OIF le fichier électoral contenant six millions d'électeurs inscrits sans empreintes digitales ou partielles. D'autres langues allèguent que Jonathan Seke Mavinga, actuellement retransché aux Etats-Unis d'Amérique, serait parti avec, dans ses bagages, le logiciel de base du système informatique qui

régit l'opérationnalisation de la machine à voter. Des allégations que continue de rejeter la Céni pour qui la démission de son chef informatique est un fait mineur qui ne peut remettre en cause le travail effectué jusqu'ici. Et, d'ailleurs, la Centrale électorale s'activerait déjà à combler le vide laissé par le départ de Jonathan Seke Mavinga, cherchant à lui trouver un remplaçant.

Expert en développement de système de traitement des résultats électoraux, Jonathan Seke Mavinga, pour rappel, était parmi les membres de la Céni qui présentaient et expliquaient le principe de la machine à voter. Il était en première ligne dans la promotion de cet outil, notamment à l'Assemblée nationale. Il était chargé, à travers sa structure, de centraliser, traiter et consolider des données biométriques au sein de la Céni.

Alain Diasso

CAFÉ ET CACAO

Une perte des trois quarts de la production nationale

En 2016, les statistiques officielles ont enregistré l'exportation effective de neuf mille tonnes de café sur une production estimée à trente-huit mille tonnes et de mille quatre cents tonnes de cacao sur une production qui dépasserait les quatre mille cinq cents tonnes. Par conséquent, le reste de la production nationale semble véritablement s'être évaporé dans la nature, ont constaté les participants au Forum sur les deux produits, qui s'est tenu du 18 au 20 juin à l'hôtel Kempisky de Kinshasa.

Mais où part la majeure partie de la production nationale de café et de cacao en République démocratique du Congo (RDC) ? C'est la grande question du moment même si le thème central des assises de l'hôtel Kempisky portait sur l'inventaire et la relance du secteur café-cacao dans le pays. Avant d'envisager toute perspective, il s'avérait indispensable de dresser d'abord un état de lieu exhaustif. Au regard de la dépendance du pays aux produits similaires importés, les experts en ont conclu que des grandes quantités de café et de cacao sortent de la RDC par la fraude. Ils ont critiqué la porosité des frontières nationales et l'inaction du gouvernement central pour régler ce problème qui ronge l'économie congolaise depuis des lustres.

En s'appuyant sur des cas concrets, notamment la triste expérience de l'île d'Idjwi sur le café et le cacao, certains experts ont conclu que quelques pays voisins récupèrent la production congolaise et la labellisent en leur noms respectifs avant de décider finalement de l'exporter. Plus pragmatiques, d'autres experts ne cherchent pas prin-

visageant la problématique de la sorte, le débat sur les pertes devrait davantage se tourner vers l'incapacité manifeste de l'administration de lutter efficacement contre la fraude à la frontière. La problématique d'un meilleur encadrement des producteurs

plus à l'agriculture. On le sait, Equity Bank RDC, par exemple, est l'une des banques du pays à accorder régulièrement des crédits qui permettent à certaines petites et moyennes entreprises congolaises d'acheter du café et du cacao auprès des

des frais et taxes illégaux sur les exportations dans les provinces frontalières, notamment au Kivu et en Ituri, participent à réduire la compétitivité des planteurs locaux. Et en second lieu, a poursuivi la Fec, les exportations congolaises officielles



La RDC entend booster sa production du café et du cacao

cipalement l'ennemi du développement des cultures pérennes dans le proche voisinage mais souhaitent que l'Etat congolais encadre mieux les producteurs ou planteurs pour tirer un meilleur profit des productions habituellement perdues. En effet, il est difficile d'empêcher à un planteur de commercer avec un pays voisin si la demande est plus alléchante. C'est la simple loi de l'offre et de la demande qui ne saurait être minimisée au nom du patriotisme. En en-

ne va pas sans poser d'autres défis de taille au pays. Un producteur révélait récemment à notre rédaction que les banques opérant en RDC restaient globalement frileuses à l'idée d'accorder des crédits conséquents à ce secteur, malgré les potentialités disponibles. Il est donc important de signaler le sponsoring de la Trust Merchant Bank à ce forum café et cacao. Cette attitude conforte le point de vue selon lequel le secteur bancaire s'intéresse de plus en

paysans locaux pour pouvoir les exporter par la suite. Quant aux prochaines étapes, les participants ont été informés d'un processus de révision en cours de la loi sur l'agriculture au parlement. Cette démarche vise à lever les derniers obstacles représentant un frein au développement de ces deux filières agricoles. Intervenant lors de ce forum, la Fédération des entreprises du Congo (Fec) a identifié deux problèmes majeurs. En premier lieu, les prélèvements

souffrent des frais très élevés par rapport aux pays voisins dans les domaines du transport, de la banque et de l'assurance. Le forum café-cacao a permis de lancer un grand débat sur l'avenir du secteur. Dans cette réflexion, le gouvernement central a tenu à y associer les acteurs-clés pour dégager des solutions durables aux problèmes de production, d'exportations frauduleuses, de traçabilité, de commercialisation et de transformation du café et du cacao en RDC.

Laurent Essolomwa

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA RUMBA

La deuxième édition célèbre Tabu Ley

L'événement que va abriter Béatrice Hotel, du 29 juin au 1er juillet, à Kinshasa, va rendre un vibrant hommage au regretté patron de l'orchestre Afrisa international, le Seigneur Rochereau.

Qui, mieux que Mbilia Bel, l'Afrisa international ou encore Péguy Tabu pourrait rendre un hommage mérité à Rochereau et à la mesure de son incontestable talent ? Personne ! Le Festival international de la rumba (Fire) et de l'élégance l'a compris. C'est donc à juste titre qu'il s'est offert cette prestigieuse affiche pour lancer sa deuxième édition, tout à l'honneur du regretté Seigneur Ley. Mais ce n'est pas tout. Le 29 juin, à la soirée d'ouverture, le fameux dîner de gala du Béatrice Hotel est voulu exceptionnel. Aussi, pour la circonstance, le Fire a l'ambition de remettre au devant de la scène l'orchestre Afrisa international qui n'existe plus que de nom, depuis la disparition de Seigneur Ley. La mise sur pied de la charpente de cet important édifice musical ne pou-



vait s'imaginer sans Modero Mekansi et Dino Vangu. Le premier, connu comme le meilleur saxophoniste de l'orchestre, passe pour l'un des fidèles héritiers de l'œuvre de Rochereau et l'on devrait sans doute en dire autant du chanteur. Évoluant à ce jour dans des univers différents, ils étaient, a-t-on appris, les piliers sur lesquels misait l'illustre disparu pour la reprise du flambeau de l'Afrisa international. C'est donc un événement mémorable que Fire prépare qui puisse faire date dans la série des concerts organisés jusqu'ici en hommage au Seigneur Ley, décédé en 2013.

Dans la même lancée que la soirée d'ouverture, le grand show du lendemain, à la Place de la Gare, va permettre à un plus large éventail de chanteurs de rendre hommage à la légende de la rumba, Tabu Ley. En attendant la publication de la programmation par les organisateurs, à l'occasion de leur prochaine conférence de presse, il nous revient déjà que Ferre Gola sera de la partie. En effet, Fire a choisi une belle brochette d'artistes pour un hom-

mage plus populaire qui permette à un grand nombre de Kinois de célébrer la mémoire de l'icône de la rumba en même temps que l'anniversaire de l'indépendance du pays, le 30 juin. Là encore, Fire entend ne pas manquer une belle occasion de figurer dans les annales de la République. Par ailleurs, pour marquer de façon spéciale l'aspect élégance, l'événement a prévu un battle de sapeurs, en y faisant participer des figures de ce mouvement vestimentaire porté par les deux Congo venus de Paris, Bruxelles, Londres, Brazza, Abidjan à côté de leurs pairs de Kinshasa.

Les mélomanes chrétiens ne sont pas en reste à cette seconde édition de Fire. Le Festival a donc, cette fois, programmé une journée exclusivement rumba chrétienne à leur intention, pour ne pas laisser son public en marge de l'événement. Ainsi, pour que la fête soit totale et belle, ce sera au son des airs prisés du moment, notamment ceux du célèbre Gael et de Sandra Mbuyi qu'il va se clore, le 1er juillet.

Nioni Masela

LINAFOOT/PLAY-OFF

V.Club défait DCMP, Mazembe bat Mont Bleu

Alors que V.Club prend de l'ascendant sur DCMP pour occuper seul la troisième place du tournoi, le TP Mazembe a, au forceps, battu Mont Bleu pour arracher le fauteuil de leader à Sa Majesté Sanga Balende.

L'AS V.Club est résolument dans une dynamique de victoire (deux buts à un) en cette fin du Play-Off de la 23e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Après s'être imposé dimanche dernier devant Daring Club Motema Pembe (DCMP),

l'équipe a pratiquement repris les mêmes pour le même résultat. Le 20 juin au stade des Martyrs, les Dauphins noirs ont à nouveau surplombé leur éternel rival, les Immaculés de Kinshasa, par trois buts à un. Les « Tupamaros » ont pourtant été les premiers à ouvrir la marque dès la 6e mn, sur une balle arrêtée de leur leader technique, Ricky Tulenge. Mais V.Club, dont le coach Florent Ibenge est rentré du Maroc où il a été en formation, a rapidement repris le jeu à son compte avec l'égalisation de Jésus Muloko à la 21e mn, profi-

tant d'une passe en profondeur de Lwamba pour fusiller le portier international congolais de Brazzaville, Mouko Barel.

Et avant la fin de la première période (44e mn), Chadrac Muzungu a doublé la mise, permettant aux Dauphins noirs de prendre définitivement l'avantage au tableau d'affichage. Car, en seconde période, les joueurs d'Otis Ngoma, visiblement diminués moralement, ont encaissé un troisième but à la 53e mn par l'imposant latéral droit Djuma Shabani, impérial déjà dans son couloir aussi bien dans la ré-

cupération que dans les phases offensives. La messe a donc été dite pour DCMP qui est décroché dans la course pour une qualification en compétition africaine. Le club tuteuré par Aubin Minaku est bloqué à trente-deux points, occupant désormais la quatrième position.

En premier match au stade des Martyrs, l'AS Dragons/Bilima de Kinshasa n'a pas pu battre l'AS Dauphin Noir de Goma. Un but partout, c'est le score de la partie qui a vu les Monstres de la capitale ouvrir la marque à la 80e mn par Kapay Adeito, avant l'égalisation

d'Isaac Tshibangu pour le club du Nord-Kivu à la 90+1 mn. Le même jour, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi a été contraint au nul de zéro but partout par le club local du CS Don Bosco. Et en seconde rencontre, le TP Mazembe a difficilement eu raison de Mont Bleu de Bunia par un but à zéro, une réalisation de Jean Kasusula à la 15e mn.

Cette victoire bouleverse le classement. En effet, le club dirigé par Moïse Katumbi prend désormais les commandes du championnat avec quarante et un points dans son escarcelle, devant Sanga Balende qui se retrouve pour la première fois depuis plusieurs journées en deuxième position avec quarante points. V.Club prend une bonne distance par rapport à son poursuivant direct, le DCMP, pour totaliser trente-huit points, mettant du reste la pression sur les deux premiers. Lupopo est cinquième avec vingt-six points. Notons que Dragons/Bilima (11e au classement) compte dix points, alors que Dauphin noir (11e au classement) a engrangé son neuvième point. La fin de saison s'annonce palpitante entre les clubs en tête de peloton. Les deux premiers se qualifieront pour les deux places de la Ligue des champions alors que le troisième se contentera de la Coupe de la Confédération.

Martin Engimo



Vue d'un match de V.Club en Play-Off du championnat de la Linafoot

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAÏN À POINTE-NOIRE

Un plaidoyer en vue de la signature des textes d'application de la loi portant protection de l'enfant

Le plaidoyer fait par les associations membres du Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper), a concerné notamment les textes d'application de la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, à l'occasion de la célébration de l'événement, le 16 juin au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

La célébration de la Journée internationale de l'enfant africain à Pointe-Noire a été une initiative conjointe du Reiper et des directions départementales des Affaires sociales ; de l'Action humanitaire ; des Sports ; de la Jeunesse et de l'éducation civique. Placée sous le patronage du préfet Alexandre Honoré Pak, cette cérémonie a connu la participation de plusieurs personnalités publiques dont l'initiatrice de la loi portant protection de l'enfant au Congo Micheline Potignon, à qui un vibrant hommage a été rendu. L'occasion a été bien indiquée d'attirer l'opinion nationale d'œuvrer en faveur du respect des droits de l'enfant en accélérant la signature des textes d'application.

A cet effet, Raphael Ellul, directeur du Samusocial et point focal du Reiper à Pointe-Noire, a présenté la situation des droits de l'enfant au Congo, en insistant sur la nécessité pour les autorités nationales d'œuvrer dès maintenant à la signature des textes d'application de cette loi. D'après lui, deux raisons expliquent l'urgence

de signer ces textes, notamment l'examen de la situation du pays en matière des droits de l'homme (droits de l'enfant y compris), le 14 novembre 2018 à Genève (Suisse) appelé examen périodique universel (EPU). Cet instrument des Nations unies examine la situation des droits de l'homme des nations membres tous les quatre ans et demi. Ledit examen est suivi des recommandations que le pays audité doit mettre en pratique en vue d'améliorer la situation des droits de l'homme. Les recommandations faites au Congo en 2014 et 2009, en matière des droits de l'enfant, sont pour la plupart restées lettres mortes.

De ce point de vue, signer les textes d'application en vue de donner un caractère plus contraignant à la loi n°4-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo serait pour le Reiper, les autorités et la communauté internationale, un véritable pas vers la mise en place d'un Etat engagé à respecter les droits de l'enfant, a-t-il martelé. « C'est, d'ailleurs, l'occasion



Les enfants en rupture, lors de la marche de solidarité organisée en leur faveur/Adiadi

de montrer au niveau mondial que le Congo n'est pas en marge des textes sur la protection des droits des enfants », a-t-il encouragé.

Le deuxième fait est celui lié au phénomène des jeunes délinquants dits «bébés noirs», qui sévissent à Brazzaville et Pointe-Noire en organisant des vols en bandes armées. L'Etat est appelé à prendre «soin des enfants laissés pour compte, et agir fermement face à ces jeunes», a-t-il renchéri. Pour corroborer les propos de Raphael Ellul, Jessica Mamoni Goma, substitut du procureur de la République, procureur près du tribunal pour enfants et représentante du président du tribunal, a souligné que la mise en place des textes d'application

permettra au tribunal de faire des jugements rapides. « Notre premier objectif, c'est de protéger les droits de l'enfant et la loi Potignon nous aide beaucoup dans la protection desdits droits, l'application de cette loi permet aux magistrats d'aller à la condamnation d'actes parfois compliqués... », a-t-elle dit, avant d'exhorter les enfants à dénoncer les violences dont ils sont victimes pour permettre au tribunal de les aider.

Prenant la parole, à son tour, la directrice départementale des Affaires sociales, Marie Thérèse Loemba, a remercié le préfet pour son engagement et sa détermination à la réalisation de cette journée et toutes les parties prenantes de leur soutien indéfectible à

l'égard des enfants.

De leur côté, les enfants, par l'entremise de leur représentante, ont aussi lancé leur SOS. « Les enfants que je représente vous remercient du soutien que vous nous témoignez par votre présence. Je vous prie de vous engager davantage dans la promotion et le respect de nos droits. Nous vous invitons de passer aux discours pratiques pour qu'aucun enfant ne soit laissé pour compte. Vous avez toujours dit l'enfant, c'est l'avenir. Aidez-nous en accélérant les signatures des textes d'application de nos droits », a-t-elle dit avant de remettre la requête au préfet qui a pris acte de la transmettre aux autorités compétentes.

Il sied de noter que les enfants, encadreurs et autorités ont pris part un peu plus tôt à une marche de solidarité dont le point départ a été la préfecture de Pointe-Noire et le point de chute le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard.

Parmi les partenaires ayant contribué à la réussite de cet événement, on peut citer la société Chevron. La remise officielle et symbolique du chèque de soutien a été faite séance tenante par le directeur de cette société au point focal du Reiper.

Charlem Léa Legnoki

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Renatura Congo lance son projet de renforcement du rôle des ONG de Pointe-Noire et du Kouilou

La cérémonie s'est déroulée le 19 juin, au quartier Tchimbamba, dans le premier arrondissement Emery-Patrice-Lumumba.

Le projet intitulé « Soutien aux stratégies locales de renforcement des acteurs du développement durable », cofinancé par l'Union européenne (UE), va se réaliser sur une durée de trois ans dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou. Il vise quatre objectifs, à savoir améliorer les connaissances de la société civile congolaise sur les enjeux environnementaux ; développer des actions collectives pour mieux préserver le milieu marin et côtier ; appuyer les initiatives environnementales des acteurs du développement durable qui les portent et renforcer les capacités de Renatura Congo. Plusieurs activités sont prévues dans les deux départements, notamment des animations pédagogiques, des émissions télévisées et radios, des événements culturels autour de l'environnement et autres. L'ONG va aussi poursuivre les activités sur le ter-

rain pour améliorer les connaissances sur les tortues marines et les protéger au mieux, l'organisation des pontes sur l'ensemble des plages en dehors du parc de Conkouati ainsi que le développement du programme pour la libération des captures accidentelles dans les filets, en collaboration avec les pêcheurs locaux. Une formation sera organisée pour une harmonisation des pratiques et de la collecte des données qui seront partagées aux décideurs politiques et aux projets nationaux. En vue de renforcer le rôle d'acteur de la société civile, un collectif de la mer sera créé. Celui-ci regroupera les ONG de pêcheurs artisans, les représentants syndicaux des pêcheurs industriels et les ONG de conservation. Et pour permettre un développement et une bonne structuration du tissu associatif, Renatura Congo a mis en place un programme d'adhésion à son écocentre qui permet aux associations de bénéficier des formations, d'un accès internet et autres. Dans ce cadre, des formations en informatique ont été initiées.

Un cursus de trois mois sur la formation en montage de projet est en cours jusqu'au mois d'août. « L'objectif, d'ici à la fin de cette année, est de lancer un appel à candidatures pour deux bourses d'une enveloppe de deux millions de francs CFA chacune à destination de ces OSC adhérentes », a souligné Nathalie Bréheret, directrice de Renatura Congo.

D'après elle, au terme de ce projet, les acteurs de la société civile seront mieux outillés pour affronter les nombreux défis que pose le Congo dans son développement. Renatura aura augmenté sa crédibilité sur les questions liées à la préservation des écosystèmes marins et plus largement en tant qu'ONG active pour l'environnement. Le Congo sera ainsi le premier bénéficiaire de ce projet, à travers le renforcement d'un des piliers majeurs de la société, son tissu associatif et citoyen. Michelle Walsh, chargée de coopération à la délégation de l'UE en République du Congo, représentant l'ambassadeur de l'UE, a évoqué l'aspect fédérateur de ce projet de Renatura. « Ce projet,

qui s'inscrit pleinement dans le cadre des actions de soutien de l'UE à la société civile congolaise, est un fer de lance pour la structuration et la mise en réseau des associations travaillant dans un même domaine », a-t-il indiqué.

Notons que ce nouveau projet de Renatura Congo fait suite au précédent intitulé « Protection des tortues marines et de leur habitat en République du Congo ». Il a été réalisé de 2015 à 2017 dans les deux départements, avec le soutien toujours de l'UE. Il a eu pour objectif général de maintenir l'équilibre écologique à travers quatre objectifs principaux : réduire la perte de la biodiversité, renforcer le partenariat autorités locales/société civile ; améliorer la connaissance scientifiques sur le milieu marin et côtier ; améliorer les conditions de vie des communautés locales. Il a permis également de mettre en œuvre de nouvelles activités et d'asseoir la maturité de l'association (construction écocentre, élargissement du champ d'action, agrandissement de l'équipe, multiplication

des partenaires).

Ce premier projet a atteint ses objectifs au regard des résultats enregistrés, entre autres, l'amélioration des connaissances scientifiques, la diminution des actes de braconnage des tortues marines (taux de braconnage des tortues marines en ponte actuellement inférieur à 1% contre 100% en 2001 ; taux de braconnage des nids inférieur à 2% contre 100% en 2001). Il y a aussi l'amélioration des pratiques de pêche (quarante-sept patrouilles de surveillance en mer et près de soixante navires contrôlés en infraction avec la loi pour ce programme mené depuis 2015 en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche et avec l'appui de Total E&P Congo). Malgré cela, comme l'a signalé Gaston Okondza Ngassiki, directeur interdépartemental de la pêche Pointe-Noire/Kouilou, ce secteur, dans ces deux départements, est encore confronté à d'autres maux comme le transbordement illégal des produits et la pêche.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INTERVIEW

Hugo Konongo : « J'ai tellement faim de football »

De retour de l'entraînement avec le Chernomore Varna, le latéral gauche international revient sur sa deuxième partie de saison en Bulgarie et sur ses aspirations pour la saison à venir. Il évoque également la difficile période qu'il a connue depuis son départ de Clermont. Avec franchise et lucidité.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.): Hugo, ça y est, les vacances sont terminées ?

H.K. : Oui, nous avons repris le 13 juin. Une reprise en douceur avec un peu de toucher de ballon et un footing. Comme j'ai joué les quatre derniers matchs de la saison, je bénéficie d'une reprise personnalisée, avec quelques exercices physiques, mais sans ballon.

L.D.B.: Il ne s'est passé que trois semaines depuis votre défaite en finale des play-offs pour la Ligue Europa...

H.K. : Oui, le temps de voir la famille et de se ressourcer. Ça m'a fait du bien au niveau mental. Mais j'ai tellement faim de football que je suis content d'avoir repris. Je veux faire une grosse préparation pour faire une grosse saison : ce que j'ai fait lors des quinze matchs disputés depuis mon arrivée au Chernomore, je dois le faire sur un championnat entier, en mieux.

L.D.B. : On peut en déduire que tu ne seras pas concerné par l'actualité des transferts et que tu joues la stabilité à Varna ?

H.K. : Même s'il y a des sollicitations cet été, je continue l'aventure

avec le club et mon coach, Ilian Iliev. Je n'oublie pas que c'est lui qui m'a donné ma chance en février dernier et je veux lui rendre cette confiance. Ici, j'ai le cadre nécessaire pour poursuivre sur cette bonne dynamique. La saison prochaine, ce n'est pas quinze matchs que je veux faire, mais une saison entière.

L.D.B. : A ton arrivée en février 2018, les premiers matchs ont été difficiles physiquement...

H.K. : Je suis arrivé avec 10 kilos en trop et presque un an sans jouer (quatre matchs de CFA avec Paulhan-Pézenas en 2017). Ça a été très dur, mais je me suis battu, j'ai travaillé pour convaincre le coach de me donner ma chance.

L.D.B. : Tu reviens, en effet, de loin car, depuis ton départ de Clermont, en juin 2015, ta carrière a tourné au ralenti.

H.K. : Effectivement, j'ai fait de très mauvais choix et je les assume. Je n'ai pas été sérieux, je me suis probablement vu trop haut, je me suis cru arrivé, alors que ce n'était que le début. Je suis tombé de très haut et ça a été dur de rebondir. Aujourd'hui, au Chernomore, j'ai la chance de pouvoir évoluer dans un bon championnat, de rendre le sourire à ma famille, qui n'a pas très bien vécu ces années de galère.

L.D.B. : En mars 2017, sur le plateau du Vestiaire, Sonia Souid, ton ancien agent, n'a pas été tendre avec toi, en te citant.

H.K. : ça m'a fait mal sur le fond et



Hugo Konongo, ici avec son coéquipier Hennouche, a relancé sa carrière sous le maillot du Chernomore Varna (DR)

sur la forme. À l'époque, j'étais en situation d'échec à Sedan et cette émission m'a encore plus mis dans le mal. Sur le moment, j'ai été surpris de ce déballage, même si nous avions eu des différends. Mais finalement, ça a été un mal pour un bien. Ça a été une motivation supplémentaire de montrer à tout le monde que je valais mieux que ça.

L.D.B. : Cette sortie médiatique, tu l'expliques comment ?

H.K. : Quand je suis arrivé à Clermont, je ne jouais pas. Et à ce moment-là, quand j'essayais d'appeler mes agents, ils ne répondaient jamais. J'ai fini par les rencontrer pour leur dire que je ne voulais plus travailler avec eux. Ils n'ont pas accepté ma décision. Dans le même temps, j'ai commencé à avoir du temps de jeu et comme par hasard, ils sont revenus vers moi. Mais pour moi, c'était trop tard. Je pense qu'elle (Sonia Souid, qui a fait des déclarations dans la presse) l'a mal pris, qu'elle était vexée.

L.D.B. : Aujourd'hui, tu travailles avec Walid Bouchenafa, qui a déjà collaboré avec Madianga, les frères Nanitelamio et Kifoueti...

H.K. : Oui, c'est Walid qui m'a sorti de la galère. Quand j'étais à Sedan, il m'avait proposé la Bulgarie, mais j'avais refusé car, à l'époque, je pensais avoir des offres en France. Mais je me suis finalement retrouvé à Paulhan-Pézenas en CFA. Au bout de trois matchs, j'ai arrêté. J'étais tellement loin, en termes de structures, d'organisation, du niveau que j'avais connu, que j'étais dégoûté du football. Malgré mon refus initial, il est revenu me voir quelques mois plus tard et m'a dit : « Prends un billet et viens faire un essai au Chernomore ». Comme j'étais en méforme, ça n'a pas été terrible, le coach doutait, mais Walid a fait le forcing pour qu'on me prenne quand même. Je ne le remercierai jamais assez pour ça.

L.D.B. : Que peux-tu nous dire sur la Bulgarie, son championnat, le niveau ?

H.K. : Ici, je m'éclate. Le jeu me

correspond bien, ça joue au ballon. En termes de niveau, derrière Ludogorets qui aurait sa place sans problème en Ligue 1, je dirais que la plupart des équipes ont le niveau du haut de tableau de Ligue 2 et le reste du National. Mais avec une volonté de jouer, c'est ouvert et offensif.

L.D.B. : Finalement, à 26 ans, tu es parvenu à l'âge de raison : tu reprends ta carrière là où tu l'avais laissée à Clermont ?

H.K. : J'ai eu un problème d'immaturation, je le sais : j'étais flambeur et j'ai suivi les mauvaises personnes. J'étais un petit garçon qui a toujours été attiré par ce qui brille et qui, du jour au lendemain, a eu les moyens de se les offrir. J'ai payé pour savoir que ça n'est pas compatible avec le football. Et aujourd'hui, je ne veux pas laisser passer cette deuxième chance, en faisant le tri autour de moi, en me concentrant sur l'essentiel et sur mon métier. Je veux et je dois le faire pour ma famille et en particulier pour ma mère.

L.D.B. : La famille Konongo, justement, elle serait heureuse de te revoir sous le maillot des Diables rouges...

H.K. : Bien sûr. Un retour au haut niveau, c'est aussi un retour en sélection. C'est l'objectif de redevenir sélectionnable, de venir titiller la concurrence en équipe nationale et de porter à nouveau ce maillot, au pays, devant mes grands-parents. Je vais tout faire pour porter haut le Congo et le nom de la famille Konongo.

Propos recueillis par Camille Delourme

COUPE DU MONDE RUSSIE 2018

Sénégal-Japon, le grand duel du groupe H

Les deux pays, avec le même nombre de points et le même goal average à l'issue de la première journée, vont disputer la première place de leur poule, le 24 juin.

Le principal enjeu du match Sénégal-Japon n'est autre que le ticket pour les huitièmes de finale du groupe H. Les Lions de la Teranga ont trois points après leur victoire face à la Pologne 2-1, lors de la première journée. Leur futur adversaire pour la deuxième journée, le Japon, a réalisé le même exploit devant la Colombie. Sénégalais et Japonais sont donc coleaders de la poule H. La confrontation de dimanche prochain pourra les départager en cas de victoire de l'une ou l'autre équipe. Si le Sénégal s'impose, il totalisera six points qui lui ouvriront les portes du second tour. Même chose au cas où le Japon l'emporterait. Le score nul n'est pas exclu. Dans ce cas de figure, le suspense se poursuivra jusqu'à la dernière journée de cette phase de poule. La Pologne et la Colombie, qui ont perdu leur premier match, occupent les



Le onze sénégalais

deux dernières places de ce groupe. En rappel, pour ce mondial Russie 2018, le Japon est à sa sixième participation avec pour meilleure performance, les huitièmes de finale. Le pays du Soleil-levant a atteint cette étape de la compétition en 2002, lors du mondial co-organisé avec la Corée du Sud, puis en 2010 en Afrique du Sud. Au mondial 2014, le Japon a été éliminé dès le premier tour.

En face, le Sénégal n'est qu'à sa deuxième participation. La toute première est celle

brillamment réussie en 2002 au Japon même. Les Lions de la Teranga avaient atteint les quarts de finale cette année-là, après avoir battu la France, championne du monde en titre, en match d'ouverture 1-0. Pour ce mondial de Russie, la victoire du Sénégal sur le Japon soulagera tout le continent africain qui aura un représentant au second tour. Seulement, rien n'est joué d'avance. Les deux équipes ont chacune leur mot à dire.

Rominique Makaya

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Le Cara affronte la JST en huitième de finale

La rencontre est programmée pour le 24 juin au stade Alphonse-Massamba-Débat, un jour après le lancement des huitièmes de finale.

Le Club athlétique renaissance aiglons (Cara) -Jeunesse sportive de Talangaï (JST) : c'est l'affiche phare des huitièmes de finale. Les deux formations ont l'habitude de se croiser dans cette compétition. En 2007, elles se sont même rencontrées en finale remportée par la JST 2-1. En 2016, le Cara avait éliminé la JST en demi-finale sur l'ensemble des deux matches. Cette saison, en championnat, les deux équipes avaient fait jeu égal 0-0 lors de la 10e journée. La prochaine confrontation tiendra sans nul doute toutes ses promesses.

Ces huitièmes de finale seront lancés le 23 juin par la rencontre qui mettra aux prises Saint-Michel de Ouenzé à l'Interclub puis en seconde explication, l'Etoile du Congo affrontera BNG. Le 24 juin, les Diables noirs recevront RCB. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, l'AS Cheminots jouera contre Interclub de Pointe-Noire avant La Mancha-AS Vaudou. À Madingou, l'AC Léopards de Dolisie en découdra avec le FC Corneil puis à Owando, AS Otho recevra Cara de Djambala.

Les huitièmes de finale de la coupe du Congo se disputeront en aller simple.

James Golden Eloué